



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32
30 mars 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-troisième réunion
Montréal, 28-30 mars 2001

**RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME RÉUNION DU
COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION
DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

1. La trente-troisième Réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est déroulée au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, du 28 au 30 mars 2001, et était précédée de la vingt-deuxième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets et de la treizième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances qui se déroulaient simultanément au même endroit les 26 et 27 mars 2001.

2. Conformément à la Décision XII/4 de la douzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, les représentants suivants des pays membres du Comité exécutif ont assisté à la réunion :

- a) Les Parties non-visées par le paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Allemagne (Présidence), Australie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Japon, Pays-Bas, Pologne; et
- b) Les Parties visées par le paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Colombie, Inde, Jordanie, Malaisie, Nigeria, République dominicaine et Tunisie (Vice-présidence).

3. Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième Réunions, les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont participé à la réunion en qualité d'agences d'exécution et de Trésorier du Fonds ; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

4. Le Président du Bureau de la douzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal et des représentants du Secrétariat de l'ozone étaient également présents.

5. Des représentants des organisations non-gouvernementales suivantes ont également assisté à la réunion : Alliance for Responsible Atmospheric Policy et Greenpeace International.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA RÉUNION

6. Le Président, M. Heinrich Kraus (Allemagne), a ouvert la réunion le mercredi 28 mars 2001 à 10h00 puis il a souhaité la bienvenue aux participants et rendu hommage aux réalisations des ces prédécesseurs, M. P.V. Jayakrishnan et M. Vishwanath Anand (Inde).

7. Dans ses remarques préliminaires, il a dit qu'alors que le Fonds multilatéral s'apprêtait à célébrer son dixième anniversaire, ses réalisations pouvaient être perçues comme un modèle à suivre dans le domaine de l'environnement. Toutefois, le Fonds doit maintenir son élan et redoubler d'efforts pour éliminer la production et la consommation restantes de SAO. De nombreux pays rencontrent leurs obligations de gel de CFC tandis que d'autres ont besoin d'un soutien supplémentaire. Pour atteindre le respect des obligations, l'élément décisif est la coopération bidirectionnelle au moyen d'actions conjointes avec les partenaires.

8. Il a assuré que le Comité exécutif ferait tout son possible pour améliorer la sensibilisation aux besoins d'observance, qu'il obtiendrait un soutien continu du Fonds multilatéral et qu'il pourrait compter sur le soutien des membres du Comité exécutif dans cet effort.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DES TRAVAUX

a) Adoption de l'ordre du jour

9. Sur la base de l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/1, le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;

- b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Rapport de la treizième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions ci-après :
- a) État des contributions et des décaissements ;
 - b) Rapport de situation sur la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe (suivi de la décision 32/2) ;
 - c) Surveillance et évaluation :
 - i) Rapport final sur l'évaluation des projets dans le secteur des mousses ;
 - ii) Rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux.
 - d) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'année 2001 ;
 - e) Plans d'activités de coopération bilatérale pour l'année 2001.
 - f) Plans d'activités pour 2001 :
 - i) PNUD
 - ii) PNUE
 - iii) ONUDI
 - iv) Banque mondiale
 - g) Retards dans la mise en oeuvre ;
 - h) Projets achevés avec soldes ;
 - i) Principes généraux pour les accords entre les gouvernements et les d'exécution relatifs aux projets nouveaux ou renouvelés de renforcement des institutions (suivi de la décision 32/15) ;
5. Rapport de la vingt-deuxième Réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après :
- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets ;
 - b) Coopération bilatérale ;

- c) Programmes de travail pour l'année 2001 et amendements des programmes de travail :
 - i) PNUD
 - ii) UNIDO
 - iii) Banque mondiale
 - iv) PNUE (amendements du programme de travail)
 - d) Projets d'investissement ;
 - e) Documents de politique :
 - i) Conditions préalables à l'élimination finale dans le secteur de la réfrigération ;
 - ii) Emploi des 13 % accordés en coûts d'appui (préparé par le PNUE) ;
 - iii) Plan stratégique pour la formation des agents de douane régionaux, infrarégionaux et nationaux ;
 - iv) Plan stratégique pour l'élimination des SAO dans le sous-secteur de la production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine ;
 - v) Projet de lignes directrices pour la préparation des mises à jour de programmes de pays.
6. Planification stratégique (suivi de la décision 32/75).
 7. Rapport de situation sur l'étude des solutions pour le remplacement des CFC dans la fabrication de mousse rigide.
 8. Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport.
 11. Clôture de la réunion.

10. Le Comité exécutif est convenu de discuter des sous-point suivants, en vertu du point 9 – Questions diverses : a) financement supplémentaire pour le Gouvernement d'Oman ; b) déclaration de la Finlande concernant la méthode basée sur les pays pour l'élimination des

SAO dans les pays en voie de développement ; et c) notification par le Japon selon laquelle celui-ci se réserve le droit de traiter la question des prêts à des conditions de faveur.

b) Organisation des travaux

11. Le Comité exécutif a convenu de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3: ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

12. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport sur les diverses activités entreprises par le Secrétariat depuis la trente-deuxième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/2).

13. Le Comité exécutif a remercié le Secrétariat et encouragé le président et le vice-président, avec l'appui du Chef du Secrétariat à poursuivre leurs efforts pour rencontrer les ministres de l'environnement et autres ministres importants afin d'accroître la visibilité du Fonds multilatéral et d'atteindre l'objectif d'observation du Protocole de Montréal.

POINT 4: RAPPORT DE LA TREIZIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

14. Le représentant de la Finlande, la Présidence du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (compose de l'Australie, la Finlande, la Jordanie, le Nigeria, les Pays-Bas, la Pologne et la République dominicaine) ont présenté le rapport du Sous-comité à sa treizième Réunion qui s'est tenue à Montréal les 26 et 27 mars 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3 et Corr. 1). Le rapport contenait les recommandations du Comité sur les questions suivantes :

a) État des contributions et des décaissements

15. Après avoir examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 9) sur l'état des contributions et des décaissements, le Comité exécutif a décidé de prendre note, avec satisfaction, du rapport du Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/4) et de l'état des contributions et des décaissements joint à l'annexe I au présent rapport.

(Décision 33/1)

16. Certains représentants ont déclaré que les membres du Comité exécutif avaient besoin d'échanger de temps en temps des informations sur l'état des contributions pendant les séances plénières.

b) Rapport de situation sur la mise en oeuvre du mécanisme de taux de change fixe (suivi de la décision 32/2)

17. Après avoir examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 11), le Comité exécutif a pris note, avec satisfaction, du rapport de situation du Trésorier sur la mise en oeuvre du mécanisme de taux de change fixe (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/5).

c) Surveillance et évaluation

i) Rapport final sur l'évaluation des projets dans le secteur des mousses

18. Après avoir examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, paragraphe 13), le Comité exécutif a décidé de :

- a) Prendre note du rapport contenu dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/6, et en particulier du principal résultat positif qui était que, à une exception près, les entreprises couvertes par l'évaluation ont réussi à éliminer le volume cible de SAO ;
- b) Demander aux agences d'exécution, en coopération avec le Secrétariat, de déterminer les durées de projet proposées au cas par cas, en tenant compte des circonstances particulières, au lieu de présenter tous les projets avec une durée standard identique. Pour les cas où les agences d'exécution et le Secrétariat ne parviendraient pas à un accord sur une durée de projet proposée, ceux-ci devraient être soumis à l'attention du Sous-comité sur l'examen des projets lorsque ledit projet a été soumis pour approbation ;
- c) Demander également aux Unités nationales d'ozone de valider la consommation de CFC qui doivent être éliminés dans les entreprises qui participent aux projets dans le secteur de la mousse, en les notant bien afin de faciliter leur future vérification et d'aviser les Gouvernements que leur accord au projet indiquerait leur engagement à garantir que le chiffre validé de l'élimination a été atteint et qu'il a produit une réduction prolongée par rapport au niveau spécifié de la consommation courante du secteur ;
- d) Demander en outre, conformément aux lignes directrices pertinentes, que le financement reçu soit remboursé en partie ou en totalité au Fonds multilatéral dans les cas où la technologie a été modifiée sans en informer le Secrétariat et sans l'approbation du Comité exécutif ;
- e) Demander aux Unités nationales d'ozone, étant donné les cas d'équipements achetés par le Fonds multilatéral qui n'ont pas été utilisés ou convertis pour l'utilisation des CFC, de contrôler étroitement, en collaboration avec les autorités

douanières et les autorités locales de la protection de l'environnement, l'importation des CFC (si elles sont encore autorisées) tout en faisant des visites occasionnelles imprévues chez les importateurs et les entreprises fabriquant de la mousse rigide afin de vérifier les factures et les entrepôts qui ne seraient pas conformes à l'utilisation des CFC. Les documents de projet pourraient inclure un accord selon lequel les Unités nationales d'ozone pourraient mener un nombre déterminé de visites imprévues dans l'entreprise bénéficiaire. De plus, des mesures ont été nécessaires pour faire face aux importations illégales qui semble répandues dans un certain nombre de pays ;

- f) Demander aux Agences d'exécution de s'assurer que les entreprises bénéficiaires sont tout à fait conscientes de leurs obligations de cesser d'utiliser des CFC lors de la conversion et qu'elles s'engagent à cet effet dans la documentation de projet ;
- g) Demander également que, lors de la préparation de projets à base de dioxyde de carbone liquide (LCD), les agences d'exécution et les Unités nationales d'ozone expliquent entièrement la nature de leur technologie LCD aux entreprises bénéficiaires potentielles afin que leur décision de signer la déclaration requise soit prise en connaissance de cause ;
- h) Prier instamment toutes les agences d'exécution de garantir l'utilisation appropriée ou le remboursement de fonds imprévus non utilisés, et de garder les demandes de financement pour l'équipement et les essais à des niveaux essentiels au bon déroulement de la conversion. Dans les cas d'irrégularités sérieuses relatives au financement, notamment lorsque des fonds pour un projet ont été utilisés pour l'achat de matériel non-admissible, le Comité exécutif pourrait demander à l'agence d'exécution concernée de rembourser le financement au Fonds multilatéral ;
- i) Demander aux agences d'exécution et aux Unités nationales d'ozone concernées de bien vouloir fournir leurs observations sur les rapports de pays et les études de cas de projets d'évaluation, et particulièrement des explications sur les projets pour lesquels l'évaluation a laissé des questions en suspens ; et prier l'Administrateur, Surveillance évaluation de bien vouloir présenter une synthèse de ces observations et explications dans le rapport global d'achèvement de projet à la trente-cinquième Réunion du Comité exécutif ;
- j) Demander également aux agences d'exécution, en coopération avec leurs auditeurs internes, de faire rapport, le cas échéant, sur le besoin et l'utilisation des transferts de technologies et sur le choix des consultants internationaux concernant la préparation, l'évaluation et la mise en œuvre des projets de mousse. Les fonds de transferts de technologies devraient généralement être attribués uniquement aux fournisseurs dans les cas de technologies brevetées, ou encore récentes et limitées, et non aux consultants ou aux technologies standard ;

- k) Demander aux Agences d'exécution de justifier l'utilisation de consultants internationaux pour les projets avec plus de discernement que dans le passé, leur coût devrait être déclaré à ce titre, et leur choix devrait être basé sur un appel d'offres et l'évaluation de différentes options, y compris des offres globales avec des fournisseurs et des fabricants de logiciel et le fait de recourir plus souvent aux ingénieurs locaux, en particulier, pour les technologies de conversion ;
- l) Demander aux Agences d'exécution de bien vouloir diversifier leur choix d'évaluateurs techniques pour les projets sur les mousses ;
- m) Prendre note des actions proposées pour le suivi du Secrétariat, en coopération avec les Agences d'exécution (finaliser les lignes directrices pour la destruction d'équipement et revoir l'accord sur l'admissibilité des machines à haute pression pour les projets d'isolation en mousse rigide), conformément aux principes de la conversion durable ou à long terme ;
- n) Demander aux Agences d'exécution, en coopération avec les Unités nationales d'ozone, de mener des inspections de sécurité là où il y a lieu et de préparer un rapport d'activité sur la fréquence des incendies causés par des projets de conversion et d'en faire rapport à la trente-cinquième Réunion. Afin de faire un suivi, les agences d'exécution et les experts du secteur pourraient avoir besoin d'actualiser les directives, au besoin.

(Décision 33/2)

19. Afin de répondre à la préoccupation selon laquelle une charge de travail supplémentaire a été attribuée aux Unités nationales d'ozone sans leur fournir les ressources nécessaires, le Président du Sous-comité a dit que les besoins devraient être évalués et examinés dans le cadre de la discussion en cours sur la planification stratégique.

- ii) Rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux

20. Après avoir examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 14), le Comité exécutif a décidé de:

- a) Prendre note du rapport (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/7 et Corr.1), et en particulier, de la conclusion générale qui stipule que les capacités administratives et techniques des Unités nationales d'ozone se sont considérablement améliorées grâce à l'impact du Réseau ;
- b) Demander au PNUE de bien vouloir :
 - i) poursuivre l'énoncé et l'adaptation d'objectifs et de sous-objectifs, avec résultats et indicateurs associés, pour l'ensemble des réseaux, et pour chaque région qui indiquait clairement sa relation aux obligations des pays

visés à l'article 5, conformément au Protocole de Montréal, dans une perspective à court et moyen terme, et qui reflétait ces objectifs dans ses programmes de travail annuels ;

- ii) s'assurer que les réunions de suivi étaient centrées sur un nombre limité de questions prioritaires et de sujets en les combinant, dans la mesure du possible, avec des réunions complémentaires et des ateliers qui abordent les tâches et les questions cibles ;
- iii) organiser des réunions de réseaux immédiatement après des réunions, par exemple, de ministres de l'environnement ou de représentants officiels de la région, afin d'entraîner une sensibilisation politique sur les questions de l'ozone dans la région et d'encourager les discussions sur les politiques et les approches régionales ;
- iv) encourager et faciliter un plus grand nombre de contacts intensifs et d'échange d'informations entre les différents réseaux. Les Coordonnateurs de réseaux régionaux devraient également être priés d'utiliser instamment le forum Internet créé à leur attention pour préparer les réunions régionales ;
- v) identifier des animateurs pour présider ou faciliter les discussions pendant les sessions des réunions sur les questions importantes. En vue d'améliorer le sentiment d'appartenance des États membres, on pourrait choisir ces animateurs dans le réseau, par exemple, en élisant parmi les représentants d'un État membre, un Président qui assisterait le Chef de réseau et le Coordonnateur de réseaux régionaux ;
- vi) tenir compte des recommandations de la Section VIII du rapport dans ses efforts pour améliorer l'efficacité des réseaux ; et
- vii) faire rapport des résultats obtenus par rapport aux objectifs définis dans les programmes de travail, dans son rapport d'activité annuel.

(Décision 33/3)

d) Plan d'activités global du Fonds multilatéral pour l'année 2001

21. Après avoir examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 16), le Comité exécutif a décidé de :

- a) Prendre note de l'augmentation prévue dans les engagements futurs ainsi que de l'augmentation du nombre de pays qui semblent pouvoir rencontrer leurs obligations conformément à l'approbation et à la mise en oeuvre des activités prévues dans le plan d'activités 2001 ;

- b) Demander que les projets pluriannuels comprennent, au minimum :
 - i) un calendrier pour les décaissements des fonds de projets en tranches, basé sur la réalisation des objectifs définis et approuvés dans le document de projet ;
 - ii) un engagement du gouvernement bénéficiaire visant à établir les mesures législatives/réglementaires nécessaires afin de garantir la réduction annuelle permanente de la dernière élimination de consommation du pays par l'intermédiaire du projet ou, le cas échéant, de d'autres objectifs ; et
 - iii) un engagement pour la préparation et la soumission des rapports annuels au Secrétariat sur les progrès accomplis dans les réunions sur les objectifs convenus ;
- c) Demander aux agences d'exécution :
 - i) de considérer le besoin des pays requérant une assistance immédiate pour rencontrer leurs obligations de gel et leurs premières mesures de réduction quand elles utilisent la modalité du projet pluriannuel ;
 - ii) de garantir que leurs plans d'activités futurs comprennent un plus grand nombre de projets pour les pays requérant une assistance immédiate pour rencontrer leurs obligations de gel ou requérant au moins une assistance pour les aider à rencontrer leurs premiers objectifs de réduction ;
- d) Demander au Fonds multilatéral d'envoyer une lettre aux pays visés à l'article 5, dans le contexte des plans d'activités futurs, pour les informer de la consommation de SAO restante dans les sous-secteurs de la réfrigération domestique et commerciale ;
- e) Adopter un objectif d'élimination de 13 926 tonnes ODP et un objectif de décaissement de 118 millions US\$ pour les activités financées par le Fonds multilatéral pour 2001 ;
- f) Prendre note du plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2001. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/8 et Corr.1).

(Décision 33/4)

e) Plans d'activités de coopération bilatérale pour l'année 2001

22. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 18), le Comité exécutif a décidé:

- a) de reconduire la décision 30/56 e) relative aux activités bilatérales du Japon dans le secteur des solvants en Chine;

- b) de reconduire la décision 30/14 b) destinée à éviter des chevauchements entre projets et à assurer une cohérence dans la préparation des plans d'activités de coopération bilatérale;
- c) de prendre note, avec gratitude, des renseignements sur les activités de coopération bilatérale, prévues en 2001, par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède.

(Décision 33/5)

f) Plans d'activités pour l'année 2001

- i) PNUD

23. Après avoir étudié les commentaires et la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, paras. 20-23), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités du PNUD pour l'année 2001, inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/10, en prenant note que l'endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- b) d'approuver les indicateurs de performance suivants:

Indicateurs de performance des projets d'investissements

ÉLÉMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
ODP éliminées par des approbations précédentes (tonnes ODP)	6 000
Fonds décaissés (\$US)*	39 200 000
Rapports d'achèvement de projet satisfaisants reçus (pourcentage)	100%
Répartition des projets par pays dans les plans d'activités (nombre)	35
Indicateurs non pondérés	
Valeur des projets à approuver (\$US)*	38 779 440
ODP dans les projets à approuver (tonnes ODP)	4 514
Coût de la préparation des projets (pourcentage de la proposition)	2,7%
Rapport coût-efficacité des projets à approuver en 1999 (\$US/ODP en kg)	7,6 \$
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	14 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	36 mois
Emission/réduction nette d'ODP résultant des retards de mise en œuvre/achèvement précoce (tonnes ODP)	27 612

*Incluant les frais d'administration des agences mais pas la surprogrammation.

Indicateurs de performance des projets ne portant pas sur des investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à terminer	11
Fonds décaissés (\$US)*	2 053 960
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	12 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	36 mois
Indicateurs non pondérés	
Politiques appropriées et opportunes, amorcées par les pays suite à des activités de réseautage, de formation, d'échange d'informations, au développement des programmes de pays et/ou au renforcement des institutions (nombre de pays)	5
Réduction de la consommation de SAO au-delà des effets provenant des projets d'investissements (tonnes ODP)	30

*Incluant les frais d'administration des agences.

(Décision 33/6)

ii) PNUE

24. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 25), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités du PNUE pour l'année 2001, inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/11;
- b) de prendre note que l'endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- c) d'approuver les indicateurs de performance suivants:

Indicateurs de performance des projets ne portant pas sur des investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à terminer	60% du total des projets approuvés
Fonds décaissés (\$US)	73% du financement approuvé
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	6 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	17 mois
Indicateurs non pondérés	
Politiques appropriées et opportunes, amorcées par les pays suite à des activités de réseautage, de formation, d'échange d'informations, au développement des programmes de pays et/ou au renforcement des institutions (nombre de pays)	10
Réduction de la consommation de SAO au-delà des effets provenant des projets d'investissements (tonnes ODP)	40

Indicateurs de performance propres au PNUE pour des projets ne portant pas sur des investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Nombre de bulletins	3
Nombre d'activités conjointes/régionales impliquant des membres du réseau	2 par région
Amélioration, par rapport aux années précédentes, des rapports de données et de l'application de la législation et des politiques d'élimination des SAO dans les pays impliqués dans le réseautage et le renforcement des institutions	80% de tous les pays membres du réseau
Portée des activités de sensibilisation amorcées dans les pays, suite aux publications du PNUE	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif mais qu'il peut s'exprimer par le nombre de brochures, d'outils de sensibilisation produits par les pays
Proportion dans laquelle les pays du réseau utilisent l'expérience acquise par des activités du PNUE pour adopter et adapter les stratégies d'élimination des SAO	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif
Proportion dans laquelle les agences et le Secrétariat utilisent les réseaux pour préparer leurs travaux ou expliquer les nouvelles politiques	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif

- d) de demander au Secrétariat de préparer un document de politique sur la nécessité d'avoir des listes d'imprévus pour les projets ne portant pas sur des investissements, qui devra être déposé à la trente-quatrième réunion du Comité exécutif.

(Décision 33/7)

iii) ONUDI

25. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 27), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités de l'ONUDI pour l'année 2001, inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/12, en prenant note que l'endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- b) d'approuver les indicateurs de performance suivants:

Indicateurs de performance des projets d'investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
ODP éliminées par des approbations précédentes (tonnes ODP)	2 416,5
Fonds décaissés (\$US)*	24 455 000
Rapports d'achèvement de projet satisfaisants reçus (pourcentage)	100%
Répartition des projets par pays dans les plans d'activités (nombre)	27
Indicateurs non pondérés	
Valeur des projets à approuver (\$US)*	28 612 173(excl. coûts d'appui)
ODP dans les projets à approuver (tonnes ODP)	3 684,7
Coût de la préparation des projets (pourcentage de la proposition)	2,1%
Rapport coût-efficacité des projets à approuver en 1999 (\$US/ODP en kg)	a) 7,51\$ excl. Br de Me. b) 7,76 \$ incl. Br de Me
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	9 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	36 mois (incl. Projets sur Br de Me)
Emission/réduction nette d'ODP résultant des retards de mise en œuvre/achèvement précoce (tonnes ODP)	14 100

*Incluant les frais d'administration des agences mais pas la surprogrammation

Indicateurs de performance des projets ne portant pas sur des investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à terminer	3
Fonds décaissés (\$US)*	971 000
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	8 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	24 mois
Indicateurs non pondérés	
Politiques appropriées et opportunes, amorcées par les pays suite à des activités de réseautage, de formation, d'échange d'informations, au développement des programmes de pays et/ou au renforcement des institutions (nombre de pays)	Au moins un pays
Réduction de la consommation de SAO au-delà des effets provenant des projets d'investissements (tonnes ODP)	Au moins un pays

*Incluant les frais d'administration des agences

(Décision 33/8)

iv) Banque mondiale

26. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 29), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'endosser le plan d'activités de la Banque mondiale pour l'année 2001, inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/13, en prenant note que l'endossement ne signifie pas l'approbation des projets identifiés dans le plan, ni de leurs niveaux de financement;
- b) d'approuver les indicateurs de performance suivants:

Indicateurs de performance des projets d'investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
ODP éliminées par des approbations précédentes (tonnes ODP)	5 510
Fonds décaissés (\$US)*	54 520 000
Rapports d'achèvement de projet satisfaisants reçus (pourcentage)	100%
Répartition des projets par pays dans les plans d'activités (nombre)	15
Indicateurs non pondérés	
Valeur des projets à approuver (\$US)*	52 220 000
ODP dans les projets à approuver (tonnes ODP)	15 933
Coût de la préparation des projets (pourcentage de la proposition)	3,64%
Rapport coût-efficacité des projets à approuver en 1999 (\$US/ODP en kg)	3,57 \$
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	25 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	38 mois
Emission/réduction nette d'ODP résultant des retards de mise en œuvre/achèvement précoce (tonnes ODP)	(1 600)

*Incluant les frais d'administration des agences mais pas la surprogrammation

Indicateurs de performance des projets ne portant pas sur des investissements

ELEMENTS	Cibles pour 2001
Indicateurs pondérés	
Nombre de projets à terminer	9
Fonds décaissés (\$US)*	2 300 000
Délai de remise du premier décaissement (nombre de mois depuis l'approbation)	19 mois
Délai jusqu'à l'achèvement du projet (nombre de mois depuis l'approbation)	24 mois
Indicateurs non pondérés	
Politiques appropriées et opportunes, amorcées par les pays suite à des activités de réseautage, de formation, d'échange d'informations, au développement des programmes de pays et/ou au renforcement des institutions (nombre de pays)	Politiques spécifiques identifiées pour 2 pays
Réduction de la consommation de SAO au-delà des effets provenant des projets d'investissements (tonnes ODP)	5 tonnes ODP tonnes dans 4 projets de récupération et recyclage

*Incluant les frais d'administration des agences

- c) de prendre note aussi que la Banque mondiale a reporté en 2002 ses activités sur l'agent de transformation en Chine, incluses dans son plan d'activités pour 2001;

- d) de prendre note aussi que lorsque le Comité exécutif avait approuvé la valeur du projet de production de CFC en Argentine dans le plan d'activités de la Banque mondiale pour 2001, la Banque devait ajuster ses activités en retirant certains projets de son plan, selon l'ordre de priorité suivant:
- i) Elimination accélérée dans les pays qui le souhaitent;
 - ii) Maintien de la dynamique;
 - iii) Elimination du secteur de production;
 - iv) Assurer l'observance par tous les pays visés à l'article 5.

(Décision 33/9)

g) Retards dans la mise en œuvre des projets

27. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 31), le Comité exécutif a décidé:

- a) de confirmer que l'interprétation de progrès faite par le Secrétariat, reflète la compréhension du Comité exécutif;
- b) de prendre note des rapports du Gouvernement de la France et des agences d'exécution sur les projets qui présentaient des retards de mise en œuvre et dont la liste figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/14 et Corr.1/Rev.1;
- c) de décider qu'à partir de la trente-troisième réunion, les projets approuvés depuis plus de trois ans et qui présentent des retards, demeurent sur la liste des projets faisant l'objet d'une surveillance continue;
- d) de retirer de la liste des projets présentant des retards de mise en œuvre les projets qui ont fait des progrès et qui figurent à l'Annexe II du présent rapport, en se référant aux dates d'achèvement prévues, indiquées dans les rapports de progression remis à la trente-et-unième réunion;
- e) de continuer à suivre de près les projets présentant des retards de mise en œuvre qui figurent à l'Annexe III du présent rapport et qui ont fait quelques progrès;
- f) de demander au Secrétariat d'envoyer des avis de dates-limites aux projets qui figurent à l'Annexe IV du présent rapport et de demander aux agences d'exécution de faire rapport sur ces projets à la trente-quatrième réunion;
- g) de demander aussi au Secrétariat d'envoyer des avis d'annulation éventuelle pour les projets qui figurent à l'Annexe IV du présent rapport et de demander aux agences d'exécution de faire rapport sur ces projets à la trente-quatrième réunion;

- h) de prendre note de l'annulation des projets suivants:
- i) "Continuation of Conversion to CFC-free technology in manufacturing of flexible polyurethane foam at VITA-CENTRAFRIQUE" en République centrafricaine (CAF/FOA/19/INV/04);
 - ii) "Zhenjiang No. 5 Plastic Factory foam project" en Chine (CPR/FOA/17/INV/138) et le remboursement par la Banque mondiale du solde restant de 60 003 \$US à la trente-quatrième réunion;
 - iii) "Phasing out of CFCs at Industria de Aplicações Tecnico-Domesticas Limitada" au Mozambique (MOZ/REF/18/INV/04);
 - iv) "Project preparation in the fumigants sector" en Côte d'Ivoire (IVC/FUM/27/PRP/01);
 - v) "Project preparation in the fumigants sector" en Zambie (ZAM/FUM/27/PRP/09);
 - vi) "Project preparation in the fumigants sector" au Salvador, au Honduras et au Nicaragua (LAC/FUM/27/PRP/31);
 - vii) "Project preparation in the foam sector" au Yémen (YEM/FOA/27/PRP/03);
 - viii) "United Refrigeration Industries", un projet de réfrigération au Pakistan (PAK/REF/25/INV/27) et "Dawlance refrigeration project" au Pakistan (PAK/REF/25/INV/26);
- i) de prendre note également que, suite à l'entente entre l'ONUDI et la Tanzanie, le projet "Phasing out of CFCs at Tanzania Domestic Appliance Manufacturers Ltd." en Tanzanie (URT/REF/18/INV/06)" ne devrait pas être annulé pour l'instant et que la date-limite du 31 mai 2001 soit fixée pour la fin de la préparation du site.

(Décision 33/10)**h) Projets achevés avec des soldes**

28. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 33), le Comité exécutif a décidé:

- a) de suspendre l'application de la décision 30/12;
- b) d'inviter fermement les agences d'exécution à préciser la date à laquelle les fonds seront remboursés pour tous les projets;

- c) de prendre note que l'ONUDI a indiqué qu'elle rembourserait 700 000 \$US sur les 2,2 millions de \$US de soldes non engagés d'ici un mois et qu'elle ferait rapport sur l'échéancier de remboursement des fonds de 16 projets d'ici la trente-quatrième réunion;
- d) de demander au Secrétariat du Fonds multilatéral de s'assurer que l'ONUDI déclare les soldes non engagés de la même manière que les autres agences d'exécution;
- e) de prendre note, avec gratitude, des rapports sur les projets achevés avec soldes, présentés par les Gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la France et par les quatre agences d'exécution, inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/15 et Add.1;
- f) de prendre note du remboursement de 419 301 \$US par le PNUD, de 40 050 \$US par le PNUE, de 13 492 \$US par l'ONUDI et de 4 296 039 \$US par la Banque mondiale, lors de la trente-troisième réunion.

(Décision 33/11)

i) Principes généraux pour les accords entre les gouvernements et les agences d'exécution relatifs aux projets nouveaux ou renouvelés de renforcement des institutions (suivi de la décision 32/15)

29. Après avoir étudié la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/3, para. 35), le Comité exécutif a décidé:

- a) de prendre note, avec gratitude, des propositions du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale afin de se conformer aux exigences des décisions 30/7 et 32/15 du Comité exécutif;
- b) de demander au PNUD d'amender le chapeau dans la section Considérations particulières des documents de projet pour les projets de renforcement des institutions de la manière suivante: "la décision 33/12 du Comité exécutif a décidé que les Gouvernements s'engagent à s'assurer que";
- c) de demander au PNUD d'inclure la phrase suivante dans la section Contexte juridique des documents de projet pour les projets de renforcement des institutions: " la décision 33/12 du Comité exécutif a décidé que les Gouvernements devront appliquer les clauses i à viii sous le titre 'Considérations spéciales' dans le plan d'action ci-joint.";
- d) de demander au Secrétariat du Fonds multilatéral d'envoyer une lettre aux gouvernements pour leur transmettre le texte de la décision du Comité exécutif;

- e) de prendre note des amendements proposés par les agences d'exécution à leurs ententes pour les projets de renforcement des institutions dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/16;
- f) de demander aux agences d'exécution d'appliquer ces nouvelles exigences aux projets de renforcement des institutions dans toutes les ententes futures dans ce domaine.

(Décision 33/12)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

30. Le représentant du Japon, président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé de l'Allemagne, de la Colombie, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, de la Malaisie et de la Tunisie) a présenté le rapport de la vingt-deuxième réunion du Sous-comité tenue à Montréal les 26 et 27 mars 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17) qui contient les recommandations du Sous-comité sur les points suivants:

a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets

Financement des mises à jour des plans de gestion des frigorigènes
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/18, par. 4 à 8)

31. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 11), le Comité exécutif a décidé que:

- a) les propositions de mise à jour des plans de gestion des frigorigènes devaient être conformes à la décision 31/48 et être accompagnées par:
 - i) un rapport de situation des agences d'exécution sur l'état d'avancement des projets approuvés dans le cadre des plans de gestion des frigorigènes; et
 - ii) un texte rédigé par les pays pour justifier les activités supplémentaires et expliquer comment ces activités se situent par rapport aux plans de gestion des frigorigènes et aux engagements du pays concernant l'élimination.
- b) le niveau de financement de ces demandes pourrait être équivalent à 50 pour cent maximum du financement approuvé avant la trente et unième réunion pour la préparation du plan de gestion des frigorigènes d'origine;
- c) l'approbation des fonds supplémentaires serait liée à la soumission du rapport de situation et de la justification écrite mentionnés ci-dessus.

(Décision 33/13)

Confidentialité des données des projets
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/18, par. 9 à 19)

32. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 13), le Comité exécutif a décidé:

- a) de demander aux agences d'exécution de fournir au Secrétariat du Fonds toutes les informations dont il a besoin pour mener à bien son examen des projets proposés au Comité exécutif tout en protégeant, s'il y a lieu, l'information que les gouvernements ou les entreprises considèrent comme sensible du point de vue commercial;
- b) notant que le Secrétariat utilise les contrats habituels des Nations Unies qui contiennent des clauses exigeant une confidentialité permanente, de demander au Secrétariat de reprendre son examen du projet Rishirop sur la base des orientations fournies au paragraphe a) ci-dessus pour le soumettre pour examen au Comité exécutif à sa trente-quatrième réunion ;
- c) notant que le financement de technologies qui n'appartiennent pas au domaine public soulève des questions sur lesquelles le Comité exécutif n'a jamais été appelé à se pencher, de demander au Secrétariat de consulter les agences internationales pertinentes et de préparer un document sur cette question pour examen par la trente-cinquième réunion du Comité exécutif.

(Décision 33/14)

Changement de technologie
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/18, par. 20)

33. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 14 et 15), le Comité exécutif a pris note du changement de technologie pour remplacer le HCFC-141b par des hydrocarbures pour la fabrication de mousse d'isolation par Cool Industries, Pakistan.

b) Coopération bilatérale

34. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 16 à 22), le Comité exécutif a décidé d'approuver les demandes de coopération bilatérale présentées par les gouvernements de l'Allemagne et de la Suisse au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport.

(Décision 33/15)

Géorgie: Mise au point du système de certification pour les techniciens du secteur de la réfrigération (République tchèque) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/19)

35. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 19), le Comité exécutif a décidé:

- a) de reporter la proposition; et
- b) de charger le Secrétariat du Fonds de conseiller à la République tchèque, en collaboration avec le PNUD et le PNUE qui sont les agences chargées de la mise en œuvre du PGF en Géorgie, d'approfondir les travaux en vue de se conformer aux dispositions de la Décision 31/48.

(Décision 33/16)

Sénégal: Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : projet de démonstration de la réadaptation de réfrigérateurs à usage domestique en vue d'utiliser un frigorigène aux hydrocarbures (Suisse) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Senegal)

36. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 21), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport.

37. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 16 à 22), le Comité exécutif a décidé de demander au Trésorier d'imputer les coûts des projets de coopération bilatérale ci-dessus, comme suit:

- a) 74 467 \$ US au solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour 2001;
- b) 71 230 \$ US au solde des contributions bilatérales de la Suisse pour 2001.

(Décision 33/17)

c) Programmes de travail pour 2001 et amendements

- i) PNUD

38. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 23 à 38), le Comité exécutif a décidé d'approuver le programme de travail du PNUD pour 2001, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr.1, avec les amendements ci-après, au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport.

(Décision 33/18)

Malaisie: Préparation de projet dans le secteur des mousses de polyuréthane à pellicule externe incorporée (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr. 1)

39. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 26), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus, compte tenu qu'un programme national d'élimination des CFC en Malaisie doit être présenté par la Banque mondiale en 2001.

(Décision 33/19)

Ghana: Préparation de projet sur la fumigation des sols (cucurbitacées)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr.1)

40. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 28), le Comité exécutif a décidé d'approuver la demande de préparation de projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport.

Iran: Préparation de projet dans le secteur de la réfrigération domestique
Iran: Préparation de projet dans le secteur de la réfrigération commerciale
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr. 1)

41. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 30), le Comité exécutif a décidé de reporter les demandes de préparation de projets ci-dessus, jusqu'à ce que les données de consommation de SAO soumises par le gouvernement de la République islamique d'Iran aient été éclaircies.

(Décision 33/20)

42. Un représentant a déclaré qu'à son avis la République islamique d'Iran avait fourni les données finales requises au Secrétariat.

Libéria: Récupération et recyclage des frigorigènes
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr.1)

43. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 32), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus, jusqu'à ce que le programme de pays ait été soumis, le PGF préparé et les mesures politiques pertinentes mises en place.

(Décision 33/21)

Congo: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes
Congo: Préparation de projet de réfrigération pour le secteur des utilisateurs finals
Gabon: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

Gabon: Préparation de projet de réfrigération pour le secteur des utilisateurs finals

Géorgie: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

Niger: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

Niger: Préparation de projet de réfrigération pour le secteur des utilisateurs finals

Tchad: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

Tchad: Préparation de projet de réfrigération pour le secteur des utilisateurs finals

Uruguay: Mise à jour du plan de gestion des frigorigènes

Uruguay: Préparation de projet de réfrigération pour le secteur des utilisateurs finals
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr.1)

44. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 34), et conformément à sa décision relative à la même question (décision 33/13, ci-dessus), le Comité exécutif a décidé de reporter les demandes de préparation de projets énumérées ci-dessus, notant que certaines demandes pourraient finalement être retirées.

(Décision 33/22)

45. Certains représentants se sont déclarés gravement préoccupés par le report des demandes de préparation de projets énumérées ci-dessus car il affectera profondément plusieurs pays à faible volume de consommation, dont une majorité se trouve en Afrique. D'autres représentants ont fait remarquer que les demandes de préparation de projets n'ont pas été rejetées mais seulement reportées et pourraient être soumises à nouveau à une date ultérieure.

Liban: Mise à jour du programme de pays

Nigéria: Mise à jour du programme de pays

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr. 1)

46. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 36), le Comité exécutif a décidé de reporter les demandes de préparation de projets ci-dessus.

(Décision 33/23)

Maroc: Préparation de projet dans le secteur des mousses rigides

(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/20 et Corr. 1)

47. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 38), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus jusqu'à ce que le PNUD ait fourni un état clair de la consommation restante dans tous les secteurs au Maroc.

(Décision 33/24)

ii) ONUDI

48. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 39 à 56), le Comité exécutif a décidé d'approuver le programme de travail de l'ONUDI pour 2001, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21, avec les amendements ci-après, au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport.

(Décision 33/25)

Chine: Stratégie pour la préparation de plans de gestion des frigorigènes

49. Le Comité exécutif a pris note du fait que l'ONUDI a retiré la proposition ci-dessus.

Malaisie: Préparation de projet pour trois projets dans le secteur des mousses rigides
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

50. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 43), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus, compte tenu qu'un programme national d'élimination des CFC en Malaisie doit être présenté par la Banque mondiale en 2001.

(Décision 33/26)

Albanie: Préparation de projet pour la fumigation des sols
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

51. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 45), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus, jusqu'à ce que le programme de pays de l'Albanie ait été approuvé par le Comité exécutif.

(Décision 33/27)

Inde: Préparation de projet dans le secteur des agents de transformation
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

52. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 47), le Comité exécutif a décidé d'approuver la demande de préparation de projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport, sachant que ce montant représente le financement de la partie du plan sectoriel concernant le domaine pharmaceutique et de la préparation de projet dans le sous-secteur des produits pharmaceutiques.

(Décision 33/28)

Mexique: Préparation de projet pour la fermeture des usines de production de CFC à Quimobásicos (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

53. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 49), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus, jusqu'à ce qu'une vérification technique de Quimobásicos ait été réalisée.

(Décision 33/29)

Maroc: Préparation de projet dans le secteur (parapluie) de la réfrigération commerciale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

54. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 51), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus jusqu'à ce que l'ONUDI ait fourni un état clair de la consommation restante dans tous les secteurs au Maroc.

(Décision 33/30)

Pakistan: Préparation de projet dans le secteur de la réfrigération commerciale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

55. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 53), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet ci-dessus jusqu'à ce que l'ONUDI ait fourni un état clair de la consommation restante dans tous les secteurs au Pakistan.

(Décision 33/31)

Qatar: Mise en œuvre du PGF: Formation de formateurs aux bonnes pratiques de gestion des frigorigènes (Phase I), formation des techniciens d'entretien dans le secteur de la réfrigération (Phase II)

Qatar: Mise en œuvre du PGF: programme de formation pour les agents des douanes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

56. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 55), le Comité exécutif a décidé de reporter les demandes de préparation de projets ci-dessus jusqu'à ce que le PGF du Qatar ait été soumis dans son intégralité au Comité exécutif.

(Décision 33/32)

Syrie: Renouveaulement du renforcement institutionnel (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/21)

57. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, par. 56), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au montant indiqué dans l'annexe V au présent rapport et de communiquer au gouvernement de la République arabe syrienne les observations figurant dans l'annexe VI au présent rapport.

(Décision 33/33)

iii) Banque mondiale

58. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 57 à 69), le Comité exécutif a décidé d'approuver le Programme de travail de la Banque mondiale pour 2001 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22, avec les modifications ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'annexe V au présent rapport.

(Décision 33/34)

Bahreïn : Préparer un projet d'investissement dans le secteur des appareils de refroidissement (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22)

59. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 60) et conformément à la décision prise à ce sujet (décision 33/13 ci-dessus), le Comité exécutif a décidé de reporter la demande de préparation de projet en rubrique

(Décision 33/35)

Chine : Préparer un plan sectoriel pour le secteur des agents de transformation
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22)

60. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 62), le Comité exécutif a décidé de reporter la préparation du projet en rubrique jusqu'à ce que la Banque mondiale ait remis :

- a) Un compte rendu détaillé de l'affectation des 100 000 \$ déjà approuvés;
- b) Une liste détaillée et justifiée de tout financement supplémentaire demandé pour l'élaboration d'un plan de secteur;
- c) Une indication de la consommation vraisemblable pour le secteur.

(Décision 33/36)

Inde : Préparer un plan sectoriel pour le secteur des agents de transformation
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22)

61. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 64 et 65) et avoir pris note que :

- a) À la demande du gouvernement de l'Inde, la Banque mondiale et l'ONUDI coopéreront à la préparation d'un plan sectoriel de façon qu'il puisse être présenté à la trente-cinquième réunion du Comité exécutif;
- b) Le travail serait partagé comme suit ;
 - i) la Banque mondiale aiderait l'Inde à élaborer le plan sectoriel général comprenant tous les sous-secteurs;
 - ii) l'ONUDI préparerait le plan pour le sous-secteur des produits et des matériaux pharmaceutiques dans les délais prescrits afin qu'il puisse être intégré au plan sectoriel des agents de transformation de l'Inde;
 - iii) la mise en oeuvre du plan sectoriel se ferait selon les mêmes lignes que la répartition du travail (ONUDI – produits et matériaux pharmaceutiques, et Banque mondiale – autres sous-secteurs);
- c) Le montant total demandé serait de 200 000 \$US à raison de 130 000 \$US pour la Banque mondiale et de 70 000 \$US pour l'ONUDI;
- d) Les montants précisés à l'alinéa c) ci-dessus représenteraient le montant total pour la préparation du plan et du projet;
- e) L'ONUDI tentera de présenter à la trente-quatrième réunion du Comité exécutif certains projets déjà préparés qui relèveraient de la partie du plan attribué à l'ONUDI;

le Comité exécutif a décidé d'approuver la somme de 130 000 \$US plus les coûts d'appui aux agences pour la Banque mondiale, étant entendu que ce montant représente la somme totale pour la préparation de tous les éléments non pharmaceutiques du plan sectoriel et la préparation du projet pour tous les sous-secteurs, sauf le sous-secteur pharmaceutique.

(Décision 33/37)

Yémen : Élaborer un projet d'investissement dans le secteur des appareils de refroidissement (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22)

62. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 66 et 67), la Sous-comité a décidé de reporter la demande de préparation de projet en rubrique jusqu'à ce que le Comité exécutif ait approuvé le PGF du Yémen

(Décision 33/38)

Global : Stratégie globale pour l'élimination des CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/22)

63. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 69), le Comité exécutif a décidé de ne pas approuver la demande en rubrique.

(Décision 33/39)

iv) PNUE

64. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 70 à 74), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUE pour 2001 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/23, avec les modifications ci-dessous, au niveau de financement indiqué à l'annexe V au présent

(Décision 33/40)

Bénin : Renouveaulement du renforcement institutionnel
Burkina Faso : Renouveaulement du renforcement institutionnel
Mauritanie : Renouveaulement du renforcement institutionnel
Niger : Renouveaulement du renforcement institutionnel
Vietnam: Renouveaulement du renforcement institutionnel
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/23)

65. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 72), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets en rubrique au niveau de financement indiqué à l'annexe V au présent rapport et de communiquer aux gouvernements concernés ses observations recensées à l'annexe VI au présent rapport.

(Décision 33/41)

Global : Manuel sur la communication des données sur le bromure de méthyle
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/23)

66. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 74), le Comité exécutif a décidé d'approuver la demande en rubrique au niveau de financement indiqué à l'annexe V au présent rapport étant entendu que tout effort visant à distinguer les utilisations faites aux fins de quarantaine et de traitement avant l'expédition des utilisations à des fins autres que la quarantaine et le traitement avant l'expédition soit fondé sur des travaux existants du Groupe de l'évaluation technique et économique et les décisions déjà prises par les Parties.

(Décision 33/42)

d) Projets d'investissement

i) Projets d'investissement recommandés pour approbation générale

67. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 76), le Comité exécutif a décidé d'approuver les deux projets en rubrique pour approbation générale au niveau de financement indiqué à l'annexe V au présent rapport.

(Décision 33/43)

ii) Projets soumis à un examen individuel

Chine : Rapport de vérification de la mise en œuvre du programme annuel de 2000 pour l'élimination des CFC (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Chine)

68. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 77 et 78), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'approuver le décaissement de 50 % du montant total demandé de 13 millions \$US (et d'approuver les coûts d'appui connexes pour la Banque mondiale) correspondant à la réduction vérifiée des cinq fermetures complètes;
- b) D'autoriser le Secrétariat à approuver entre les sessions le virement du solde des montants demandés après avoir reçu de la Banque mondiale l'information qui répond exactement aux critères suivants :
 - i) le rapport de vérification englobant la mise en oeuvre du programme de travail complet de 2000 pour le projet d'élimination de la production de CFC en Chine, conformément aux lignes directrices approuvées à la décision 32/70;

- ii) l'information sur l'exploitation et la gestion du système de quotas en Chine;
- c) De prendre note que la Banque mondiale rationalisera davantage la procédure de mise en oeuvre afin de mieux coordonner le programme de travail et le moment de la tenue de l'exercice de vérification.

(Décision 33/44)

69. Le Comité exécutif a pris note des craintes exprimées par plusieurs représentants et un observateur d'un organisme non gouvernemental concernant l'aménagement d'une nouvelle usine de production de HFC-134a en Chine grâce aux sommes fournies dans le cadre de l'accord sur le secteur de la production en Chine. À ce sujet, le représentant de la Banque mondiale a informé le Comité exécutif qu'il croit que le contrat entre le gouvernement de la Chine et l'entreprise stipule qu'il n'y aura pas d'exportation de HFC-134a de la Chine.

Chine : Remplacement de l'agent de gonflage à base de CFC par le cyclopentane, et des frigorigènes à base de CFC-12 par le HFC-134a dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Shangling Electric Appliance (Group) Co. Ltd. (Banque mondiale) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Chine)

70. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 80), le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen du projet en rubrique en attendant la consultation entre la Banque mondiale et l'entreprise concernée.

(Décision 33/45)

Chine : Rapport et demande du deuxième versement pour la mise en oeuvre du programme annuel de 2000-2001 pour le secteur des solvants de la Chine (PNUD) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Chine)

71. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 81 et 82), le Comité exécutif a décidé d'approuver le décaissement des fonds pour le programme de travail annuel au niveau indiqué à l'annexe V au présent rapport, conformément à l'accord conclu entre la Chine et le Comité exécutif, sous réserve que:

- a) Le bromure de n-propyle fabriqué en Chine ne soit pas disponible aux fins d'exportation;
- b) Un quota de production annuel soit imposé pour le bromure n-propyle de façon à ne satisfaire qu'aux exigences s'appliquant à son utilisation comme solvant;

- c) La Chine contrôle la vente de bromure n-propyle afin qu'il ne soit vendu qu'aux entreprises participant au projet dans le cadre du plan du secteur des solvants de la Chine;
- d) Le Bureau des importations et des exportations de la Chine surveille la situation et s'assure que la Chine n'exporte aucun bromure n-propyle;
- e) Le PNUD, l'agence d'exécution du plan du secteur des solvants de la Chine, ajoute à son plan de vérification annuel, la vérification qu'il n'y a eu aucune exportation de bromure n-propyle;
- f) Aucun autre montant ne sera demandé au Fonds multilatéral pour la reconversion finale à des solutions de remplacement sans PAO.

(Décision 33/46)

72. En ce qui concerne la production de bromure n-propyle comme substance de remplacement en Chine, certains représentants et l'observateur d'un organisme environnemental non gouvernemental ont exprimé des craintes concernant le financement de nouvelles SAO par le Fonds multilatéral. Il a toutefois été souligné que l'accord sur le secteur des solvants en Chine accordait à la Chine une grande souplesse concernant l'affectation des montants fournis dans le cadre de son accord avec le Comité exécutif sur le secteur des solvants et que la Chine estime que le bromure n-propyle représente le seul moyen possible de réaliser l'élimination.

Inde : Programme de travail annuel pour 2001 – Projet d'élimination graduelle de la production de CFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/India)

73. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 84), le Comité exécutif a décidé :

- a) D'approuver le programme de travail annuel pour 2001 du projet d'élimination graduelle des CFC en Inde au niveau de financement indiqué dans l'annexe V au présent rapport, étant entendu que la Banque mondiale :
 - i) doit fournir dans son rapport de vérification de 2001 des données sur l'ensemble des ventes de CFC et un compte rendu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réglementation sur les SAO adoptée en juillet 2000;
 - ii) doit inclure dans le rapport de vérification de 2001 un rapport des discussions sur la pertinence de la méthode utilisée par rapport aux étapes présentées en détail dans les lignes directrices approuvées;
 - iii) doit inclure dans le rapport de vérification de 2001 des données indépendantes sur la production, les quantités et les rapports de consommation de TCC et d'AHF pour le CFC-11 et le CFC-12;

- b) D'inviter la Banque mondiale à présenter un rapport sur les mesures prises dans le but de contrôler la contrebande de SAO;
- c) De prendre note de la déclaration de la Banque mondiale à l'effet que PNUE a été retenu comme sous-traitant pour la mise en œuvre du volet d'assistance technique du programme de travail ainsi que son administration financière, ce qui lui confère l'obligation de rendre compte à la Banque mondiale à cet effet.

(Décision 33/47)

Mexique : Élimination en phase finale des SAO dans le secteur des mousses (PNUD)
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/24/Mexique)

74. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 85 et 86), le Comité exécutif a décidé :

- a) De confirmer son engagement à aider le Mexique à éliminer de façon permanente les réductions de la consommation totale de CFC au pays;
- b) De reporter l'examen du projet;
- c) De conserver le projet dans le plan d'activités du PNUD pour 2000;
- d) De réitérer sa demande faite à la décision 32/54 d'obtenir des garanties concrètes que le projet donnera lieu à une réduction durable permanente de la consommation totale de CFC au pays.

(Décision 33/48)

e) Documents de politique

- i) Conditions préalables pour l'élimination en phase finale dans le secteur de la réfrigération (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/25)

75. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 87 et 88), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'inviter les membres à transmettre par écrit au Secrétariat leurs observations sur le projet de conditions préalables et de lignes directrices présenté au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/25 afin qu'elles soient compilées et présentées à une réunion ultérieure du Comité exécutif;
- b) D'utiliser le projet de conditions préalables et de lignes directrices existant, présenté à l'annexe VII au présent rapport, cas par cas et avec un peu de souplesse, dans l'examen des propositions en phase finale reliées aux demandes en instance qui seront présentées à des réunions ultérieures du Comité exécutif.

(Décision 33/49)

- ii) Provision de 13 % pour les coûts d'appui aux agences

76. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 89 et 90), le Comité exécutif a décidé de demander au PNUÉ de mettre le document au point en tenant compte du besoin d'examiner sous tous ses angles la question de la transparence dans l'utilisation des coûts d'appui aux agences, et de le présenter à la trente-quatrième réunion du Comité exécutif.

(Décision 33/50)

- iii) Cadre stratégique pour la formation nationale, infrarégionale et régionale des agents de douane (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/27)

77. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 91 et 92), le Comité exécutif a décidé que :

- a) Le Fonds multilatéral devrait continuer à financer la formation des agents de douane à l'échelle nationale. Par contre, le PNUÉ devrait trouver les occasions d'offrir une formation régionale et infrarégionale des agents de douane, s'il y a lieu, en guise de solution de remplacement abordable du programme national de formation des agents de douane et d'utiliser les installations existantes de formation régionale des agents de douane;
- b) La formation des agents de douane à l'échelle nationale devrait se faire selon le principe de la formation des formateurs suivie de la formation des agents de douane par les formateurs afin de pouvoir joindre les agents de douane en grand nombre et de façon économique dans les pays concernés;
- c) Pour fins de démonstration, des programmes régionaux et infrarégionaux supplémentaires pourraient être examinés aux fins de financement là où il existe des accords d'échange ou des blocs d'échange comprenant des mécanismes réglementaires pertinents, après que les résultats des programmes de formation régionaux et infrarégionaux existants aient été présentés au Comité exécutif aux fins d'examen;
- d) Des activités de formation régionales et infrarégionales et les réseaux régionaux d'agents de l'ozone devraient être utilisés pour diffuser la formation aux représentants des blocs d'échange régionaux et des associations d'agents de douane afin d'encourager la création de réseaux informels de dissémination et de gestion des données.

(Décision 33/51)

- iv) Plan de stratégie pour l'élimination des SAO dans le sous-secteur de la production de mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/28)

78. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 93 et 94), le Comité exécutif a pris note du plan stratégique pour l'élimination des SAO dans le sous-secteur de la fabrication de mousse de polyéthylène et de polystyrène extrudée en Chine, étant entendu que:

- a) La prise en note du plan stratégique n'implique pas l'approbation des projets ni des coûts connexes précisés dans le plan stratégique; et
- b) Les projets recensés dans la stratégie peuvent être présentés au Comité exécutif pour examen en vertu des règles et des politiques du Fonds multilatéral en vigueur à ce moment.
- v) Lignes directrices révisées pour la préparation de mises à jour de programmes de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/29 et Add.1)

79. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphes 95 et 96), le Comité exécutif a décidé de mettre sur pied un sous-groupe informel au cours de la présente réunion qui aurait pour mandat de discuter des lignes directrices pour la mise à jour des programmes de pays.

80. Les résultats des délibérations du sous-groupe informel sont présentés aux paragraphes 88-90 ci-dessous.

(Décision 33/52)

f) Questions diverses

Embauche des membres du Comité exécutif par les agences d'exécution

81. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/17, paragraphe 97), le Comité exécutif a décidé que lorsqu'un membre d'une délégation du Comité exécutif a été embauché par une des agences d'exécution afin d'effectuer du travail relié à la couche d'ozone, cette délégation doit s'abstenir de parler sur les projets reliés aux travaux effectués par le délégué embauché.

(Décision 33/53)

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: PLANIFICATION STRATÉGIQUE (SUIVI DE LA DÉCISION 32/75)

82. Le Secrétariat a présenté le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/30 sur la planification stratégique (suivi de la décision 32/75).

83. Après un débat général sur les questions soulevées dans le document, le Comité exécutif a trouvé un consensus sur la nécessité d'adopter une approche qui donnerait aux pays la possibilité de conserver la latitude voulue pour déterminer le type d'approche le mieux en mesure de permettre aux pays visés à l'article 5 de remplir leurs obligations au titre du Protocole de Montréal.

84. Les représentants de plusieurs pays visés à l'article 5 ont souligné qu'il faudrait des fonds supplémentaires pour le renforcement des capacités et des institutions grâce auquel les bureaux nationaux de l'ozone pourront rassembler des données exactes et effectuer une transition douce vers une approche dirigée par les pays. Plusieurs autres représentants ont insisté sur le fait que l'octroi de fonds supplémentaires destinés à ces activités serait conditionnel à l'engagement pris par les pays visés à l'article 5 en vue de réduire de manière permanente leur consommation nationale totale de SAO. Comme certains représentants de pays visés à l'article 5 ont manifesté leur intention d'examiner les conséquences d'un tel engagement, il a été entendu que ce concept devra faire l'objet de plus amples discussions avant qu'il ne se concrétise.

85. Dans la discussion des modalités de la nouvelle stratégie, plusieurs représentants ont analysé ses incidences du point de vue des rôles et responsabilités des différents acteurs, de la question des parts fixes pour les agences d'exécution, de l'équilibre entre les projets d'investissement et ceux qui ne portent pas sur des investissements et de la nécessité d'adopter des procédures administratives claires. Il a également été noté que les mises à jour de programmes de pays et/ou les plans de gestion des frigorigènes et leurs mises à jour, pourraient être utiles aux pays dans la préparation des stratégies nationales de conformité.

86. Certains représentants insistent qu'il est important que le comité de mise en œuvre et le Comité exécutif échangent de l'information, lequel échange pourrait être assuré par la présence des présidents et vice-présidents des comités aux réunions de l'autre comité.

87. Le Comité exécutif a décidé:

- a) d'adopter, comme base de ses futurs travaux de planification stratégique, le cadre sur les objectifs, priorités, problèmes et modalités pour la planification stratégique du Fonds multilatéral pendant la période de conformité (Annexe VIII);
- b) de charger le Secrétariat de préparer des propositions spéciales concernant les changements de procédures, de mécanismes de mise en œuvre et de modalités rendus nécessaires par le paragraphe a) ci-dessus, étant entendu qu'il ne sera peut-être ni possible ni nécessaire de couvrir tous les thèmes en même temps et qu'il faudra peut-être, en conséquence, examiner plusieurs documents lors de différentes réunions futures du Comité exécutif;

- c) de noter que les mises à jour des programmes de pays et des plans de gestion des frigorigènes peuvent fournir aux pays visés à l'article 5, un mécanisme utile pour les stratégies nationales d'élimination et d'encourager les pays visés à l'article 5 à profiter de cette possibilité.

(Décision 33/54)

Rapport du facilitateur du groupe informel chargé de discuter du projet de lignes directrices pour la préparation des mises à jour de programmes de pays

88. Le groupe informel chargé de discuter du projet de lignes directrices pour la préparation des mises à jour de programmes de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/29 et Add 1) établi par la décision 33/52 était composé des représentants des pays suivants : Allemagne, Colombie (facilitateur), États-Unis d'Amérique, Finlande, Inde, Japon, Nigéria, Pays-Bas et République dominicaine, et s'est réuni le jeudi 29 mars 2001.

89. Le représentant de la Colombie, s'exprimant en sa qualité de facilitateur, a informé le Comité exécutif que le groupe informel avait procédé à un échange de vues sur le projet de lignes directrices pour la préparation des mises à jour des programmes de pays. L'accent a été mis sur la définition claire des motivations et des conséquences des mises à jour de programmes de pays du point de vue de la conformité et du financement, ainsi que sur les programmes de pays en tant qu'instruments permettant aux pays de mieux s'approprier les stratégies de réduction des SAO, dans le cadre du Protocole de Montréal. Compte tenu de l'importance des lignes directrices comme plate-forme de transition vers l'adoption de l'approche dirigée par les pays, le groupe a convenu qu'il fallait davantage de temps pour réunir les opinions de tous les intéressés et a proposé des mesures pour ce faire.

90. Ayant entendu les recommandations du groupe informel, le Comité exécutif a décidé:

- a) de demander au Secrétariat du Fonds de communiquer une lettre à tous les membres du Comité exécutif pour obtenir leurs commentaires sur les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/29 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/29/Add 1;
- b) de demander aussi une réponse à la lettre dans un délai de deux semaines et d'inclure les commentaires contenus dans les réponses dans une version révisée du projet de lignes directrices;
- c) de demander en outre au Secrétariat de distribuer le projet révisé de lignes directrices par courrier électronique et de recevoir une deuxième série de commentaires des membres du Comité exécutif avant de préparer une version finale du projet de lignes directrices contenant tous les commentaires obtenus durant le processus de consultation et de présenter le document pour examen à la trente-quatrième réunion du Comité exécutif.

(Décision 33/55)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉTUDE DES SOLUTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES CFC DANS LA FABRICATION DE MOUSSE RIGIDE

91. Le Comité exécutif a examiné le rapport de situation sur l'étude des solutions pour le remplacement des CFC dans la fabrication de mousse rigide (UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/31) et a décidé:

- a) de prendre note du rapport de situation sur l'étude des solutions pour le remplacement des CFC dans la fabrication de mousse rigide;
- b) de prier le Secrétariat de terminer son évaluation des offres présentées par les firmes conseils pour la réalisation de l'étude afin que celle-ci puisse commencer sans délai.

(Décision 33/56)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

92. Le représentant de l'Australie, agissant à titre de porte-parole du Sous-groupe sur le secteur de la production, a présenté le rapport du Sous-groupe. Il a expliqué que le Sous-groupe avait été reconstitué à la trente-troisième réunion du Comité exécutif et s'était réuni le 29 mars 2001. Les représentants des pays suivants ont participé à la réunion : Allemagne, Australie (animateur), Colombie, États-Unis d'Amérique, Inde et République dominicaine. Le Secrétariat a présenté à la Réunion un compte rendu des progrès réalisés dans les activités suivantes depuis la trente-deuxième réunion : la vérification technique de la production de SAO en République populaire démocratique de Corée, la vérification technique de la production de TTC en Chine, le projet d'élimination du secteur de la production de CFC en Argentine et le projet de fermeture du secteur des halons en Inde.

93. Tenant compte des recommandations du Sous-groupe, le Comité exécutif a décidé :

- a) De charger le Secrétariat de présenter une liste à jour des producteurs de SAO restants dans les pays visés à l'article 5 à la prochaine réunion du Sous-groupe;
- b) De prendre note avec appréciation de la volonté de l'Inde d'examiner la possibilité de jumeler l'élimination de la production et de la consommation de halons dans le même projet, de poursuivre les discussions sur le projet à l'intérieur du Sous-groupe dans le but d'obtenir un consensus sur le financement du projet dans les meilleurs délais, et de demander à l'Inde et au PNUD d'établir un échéancier pour la mise en oeuvre de la préparation du projet de non recyclage des halons approuvé à la trente-troisième réunion en tenant compte de la possibilité de jumeler l'élimination de la production et de la consommation de halons dans le même projet;

(Décision 33/57)

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**a) Nouveau financement pour le gouvernement d'Oman**

94. Le représentant de la Jordanie, appuyé par le représentant de la Tunisie, a abordé à l'alinéa c) de la décision 32/74. Il a indiqué que le Fonds avait déjà aidé des pays dans la même situation que l'Oman et que l'article 10 du Protocole de Montréal ne mentionne pas le BNP comme un facteur empêchant un pays de demander un appui financier.

95. Le Comité exécutif a décidé d'annuler l'alinéa c) de la décision 32/74.

(Décision 33/58)

b) Déclaration de la Finlande sur l'approche axée sur le pays pour l'élimination des SAO dans les pays en développement

96. Le représentant de la Finlande a fait part au Comité exécutif d'une étude sur l'approche dirigée sur le pays pour l'élimination des SAO dans les pays en développement et les pays à économie en transition.

97. L'étude avait pour but d'établir des moyens de renforcer l'engagement envers les programmes d'élimination des SAO dans les pays en développement. Il a ensuite présenté les résultats et les recommandations du rapport.

98. Le Comité exécutif a pris note du rapport avec appréciation.

c) Prêts à des conditions de faveur

99. Le représentant du Japon a rappelé que sa délégation a remis un non-document sur les prêts à des conditions de faveur à la trente et unième réunion du Comité exécutif, lequel non-document il désire mettre à jour et proposer à la trente-quatrième réunion aux fins d'examen avec une demande d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la réunion.

100. Le représentant des États-Unis d'Amérique a dit que sa délégation présenterait également un document à la réunion afin d'examiner les idées exprimées à ce jour sur la question des prêts à des conditions de faveur.

101. Le Comité exécutif a décidé de mettre la question des prêts à des conditions de faveur à l'ordre du jour de la trente-quatrième réunion du Comité exécutif.

(Décision 33/59)

Date et lieu de la trente-quatrième réunion du Comité exécutif

102. Le Comité exécutif a décidé de tenir sa trente-quatrième réunion du 18 au 20 juillet 2001 à Montréal, Canada. Elle sera précédée par la réunion du Sous-comité sur la surveillance, l'évaluation et les finances et par la réunion du Sous-comité sur l'examen des projets, qui auront lieu le 16 et 17 juillet 2001.

(Décision 33/ 60)

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

103. Le Comité exécutif a adopté le present rapport le vendredi 30 mars 2001.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

104. Le president a clôturé la réunion à 13 h 35 le vendredi 30 mars 2001.

Annexe I**FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL****ÉTAT DU FONDS (EN \$ US)**

Au 26 de mars 2001

REVENUS	
Contributions reçues	
- Paiements en espèces et billets à ordre encaissés	1,002,841,347
- Billets à ordre en main	103,219,333
- Coopération bilatérale	43,746,474
- Intérêts créditeurs	90,841,003
- Revenus divers	4,665,708
	-
Total des Revenus	1,245,313,865
AFFECTATIONS ET PROVISIONS	
	-
	-
- PNUD	324,499,994
- PNUE	52,372,598
- ONUDI	253,346,066
- Banque Mondiale	474,766,599
Moins les ajustements(*)	-
Total des affectations aux agences d'exécution	1,104,985,257
	-
Coûts du Secrétariat et Comité exécutif (91-99) comprennent les fonds	-
- pour couvrir les contrats du personnel jusqu 'en 2002	31,967,225
Activités de surveillance et d'évaluation approuvées à la 22e	-
- réunion du Comité exécutif	1,040,000
Activités de vérification technique approuvées à la 24e réunion	-
- du Comité exécutif	600,000
Coopération bilatérale	43,746,474
Provision pour les fluctation concernant le taux de change fixe	
Profits / pertes en valeur	5,943,265
Total des affectations et provisions	1,188,282,221
SOLDE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS	57,031,644

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
SOMMAIRE DES ÉTATS DE CONTRIBUTIONS ET AUTRES REVENUS 1991 - 2001

Au 26 de mars 2001

Description	1991-1993	1994-1996	1997-1999	2000	1991 - 2000	2001	1991 - 2001
Contributions promises	234,929,241	424,841,347	472,587,120	146,666,667	1,279,024,375	146,666,667	1,425,691,042
Versements en espèces	206,026,442	380,190,863	325,990,098	77,093,418	989,300,820	13,540,527	1,002,841,347
Assistance bilatérale	4,332,697	11,997,571	22,144,067	5,272,139	43,746,474	-	43,746,474
Billets à ordre	-	0	50,149,097	53,070,236	103,219,333	-	103,219,333
Total des versements	210,359,139	392,188,434	398,283,262	135,435,793	1,136,266,627	13,540,527	1,149,807,154
Contributions contestées	-	8,098,267	-	-	8,098,267	-	8,098,267
Arriérés de contributions	24,570,102	32,652,913	74,303,858	11,230,874	142,757,748	133,126,140	275,883,888
% Versements/Engagements	89.5%	92.3%	84.3%	92.3%	88.8%	9.2%	80.6%
	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts créditeurs	3,261,119	28,073,633	49,379,449	10,126,802	90,841,003	-	90,841,003
Revenus divers	1,442,103	1,297,366	1,223,598	300,000	4,263,067	402,641	4,665,708
	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES REVENUS	215,062,361	421,559,432	448,886,308	145,862,595	1,231,370,697	13,943,168	1,245,313,865
	-	-	-	-	-	-	-
Montants cumulatifs	1991-1993	1994-1996	1997-1999	2,000	1991 - 2000	2,001	1991-2001
Total des engagements	234,929,241	424,841,347	472,587,120	146,666,667	1,279,024,375	146,666,667	1,425,691,042
Total des versements	210,359,139	392,188,434	398,283,262	135,435,793	1,136,266,627	13,540,527	1,149,807,154
%age du total des engagements	89.5%	92.3%	84.3%	92.3%	88.8%	9.2%	80.6%
Total des revenus	215,062,361	421,559,432	448,886,308	145,862,595	1,231,370,697	13,943,168	1,245,313,865
Total des arriérés de contributions	24,570,102	32,652,913	74,303,858	11,230,874	142,757,748	133,126,140	275,883,888
%age du total des engagements	10.5%	7.7%	15.7%	7.7%	11.2%	90.8%	19.4%
Arriérés de contributions pour les économ	24,570,102	31,439,487	33,035,620	3,331,456	92,376,665	4,204,100	96,580,765
%age du total des engagements	10.5%	7.4%	7.0%	2.3%	7.2%	2.9%	6.8%

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 2001

Au 26 de mars 2001

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	0	0	0	0	0
Allemagne	16,427,810	0	0	0	16,427,810
Australie	2,482,261	0	0	0	2,482,261
Autriche*	1,576,118	0	0	0	1,576,118
Azerbaïdjan	36,849	0	0	0	36,849
Bélarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgique	1,847,459	0	0	0	1,847,459
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	31,824	0	0	0	31,824
Canada	4,612,784	0	0	0	4,612,784
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	1,157,383	0	0	0	25,124
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	4,336,419	0	0	0	4,336,419
Estonie	25,124				
États- Unis	36,666,667	13,540,527	0	0	23,126,140
Fédération de Russie	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Finlande	907,817	0	0	0	907,817
France	10,954,107	0	0	0	10,954,107
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	587,904	0	0	0	587,904
Hongrie	200,993	0	0	0	200,993
Irlande	375,186	0	0	0	375,186
Islande	53,598	0	0	0	53,598
Israël	577,854	0	0	0	577,854
Italie	9,098,273	0	0	0	9,098,273
Japon	33,471,998	0	0	0	33,471,998
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	40,199	0	0	0	40,199
Liechtenstein	10,050	0	0	0	10,050
Lithuanie	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	0	0	0	113,896
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	0	0	0	6,700
Norvège	1,021,713	0	0	0	1,021,713
Nouvelle-Zélande	370,162	0	0	0	370,162
Ouzbékistan	61,973	0	0	0	61,973
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	2,731,827	0	0	0	2,731,827
Pologne	346,712	0	0	0	346,712
Portugal	698,450	0	0	0	698,450
République Tchèque	202,668	0	0	0	202,668
Royaume-Uni	8,525,444	0	0	0	8,525,444
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	65,323	0	0	0	65,323
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	1,815,635	0	0	0	1,815,635
Suisse	2,035,052	0	0	0	2,035,052
Tadjikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
TOTAL	146,666,667	13,540,527	0	0	133,126,140

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
État des contributions pour 2000

Au 26 de mars 2001

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	0	0	0	0	0
Allemagne	16,427,810	0	3,154,470	16,427,810	(3,154,470)
Australie	2,482,261	2,574,131	153,830	0	(245,700)
Autriche	1,576,118	1,576,118	0	0	0
Azerbaïdjan	36,849	0	0	0	36,849
Bélarus	137,345	0	0	0	137,345
Belgique	1,847,459	1,847,459	0	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	31,824	31,824	0	0	0
Canada	4,612,784	133,730	788,827	3,690,227	0
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	1,157,383	25,124	0	0	0
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	4,336,419	4,336,419	0	0	0
Estonie	25,124				
États- Unis	36,666,667	25,666,667	0	11,000,000	0
Fédération de Russie	2,490,635	0	0	0	2,490,635
Finlande	907,817	907,817	0	0	0
France	10,954,107	0	259,179	10,694,928	0
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	587,904	101,763	0	0	486,141
Hongrie	200,993	200,993	0	0	0
Irlande	375,186	375,186	0	0	0
Islande	53,598	53,598	0	0	0
Israël	577,854	0	0	0	577,854
Italie	9,098,273	0	0	0	9,098,273
Japon	33,471,998	32,636,165	835,833	0	0
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	40,199	0	0	0	40,199
Liechtenstein	10,050	10,050	0	0	0
Lithuanie	36,849	0	0	0	36,849
Luxembourg	113,896	95,592	0	0	18,304
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	6,700	6,700	0	0	0
Norvège	1,021,713	884,274	0	0	137,439
Nouvelle-Zélande	370,162	370,162	0	0	0
Ouzbékistan	61,973	0	0	0	61,973
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	2,731,827	0	0	2,731,827	0
Pologne	346,712	346,712	0	0	0
Portugal	698,450	0	0	0	698,450
République Tchèque	202,668	202,668	0	0	0
Royaume-Uni	8,525,444	0	0	8,525,444	0
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	65,323	65,323	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	1,815,635	1,452,508	0	0	363,127
Suisse	2,035,052	2,035,052	80,000	0	(80,000)
Tadjikistan	8,375	0	0	0	8,375
Turkmenistan	13,399	0	0	0	13,399
Ukraine	505,832	0	0	0	505,832
TOTAL	146,666,667	77,093,418	5,272,139	53,070,236	11,230,874

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1991-2000

Au 26 de mars 2001

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	3,793,691	3,763,691	30,000	0	0
Allemagne	138,689,162	104,844,603	14,478,943	22,520,086	(3,154,470)
Australie	22,810,456	22,251,688	804,468	0	(245,700)
Autriche	12,556,585	12,424,795	131,790	0	0
Azerbaïdjan	747,737	0	0	0	747,737
Bélarus	2,186,092	0	0	0	2,186,092
Belgique	15,989,492	15,881,012	108,480	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	929,031	929,031	0	0	0
Canada	46,663,127	38,090,475	4,882,424	3,690,227	1
Chypre	148,670	148,670	0	0	0
Danemark	10,512,130	10,307,130	205,000	0	0
Émirats Arabes Unis	559,639	559,639	0	0	0
Espagne	33,891,892	33,891,892	0	0	0
États- Unis	326,918,236	295,701,045	10,817,191	20,400,000	0
Fédération de Russie	81,834,430	0	0	0	81,834,430
Finlande	8,886,359	8,330,562	451,870	0	103,927
France	94,872,911	50,147,937	6,842,649	31,267,548	6,614,777
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	5,620,959	5,134,818	0	0	486,141
Hongrie	2,393,653	2,393,653	0	0	0
Irlande	3,031,444	3,031,444	0	0	0
Islande	460,037	460,037	0	0	0
Israël	3,627,156	2,860,903	0	0	766,253
Italie	71,791,485	32,829,081	0	0	38,962,404
Japon	217,056,949	207,815,357	3,569,333	0	5,672,259
Koweït	286,549	286,549	0	0	0
Lettonie	179,330	100,234	0	0	79,096
Liechtenstein	145,531	145,531	0	0	0
Lithuanie	316,270	14,975	0	0	301,295
Luxembourg	999,317	981,013	0	0	18,304
Malte	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	121,612	121,612	0	0	0
Norvège	8,545,641	8,408,202	0	0	137,439
Nouvelle-Zélande	3,621,674	3,621,674	0	0	0
Ouzbékistan	394,228	185,103	0	0	209,125
Panama	16,915	16,915	0	0	0
Pays-Bas	23,909,450	21,177,623	0	2,731,827	0
Pologne	2,682,071	2,682,071	0	0	0
Portugal	3,922,639	3,186,019	0	0	736,620
République Tchèque	4,384,681	4,384,681	0	0	0
Royaume-Uni	77,920,530	54,745,885	565,000	22,609,645	0
Singapour	531,221	459,245	71,976	0	0
Slovaquie	1,476,468	1,476,468	0	0	0
Slovénie	61,290	61,263	0	0	27
Suède	17,853,523	17,059,546	430,850	0	363,127
Suisse	17,821,140	17,544,640	356,500	0	(80,000)
Tadjikistan	74,121	5,333	0	0	68,788
Turkmenistan	249,156	0	0	0	249,156
Ukraine	7,486,519	785,600	0	0	6,700,919
SOUS -TOTAL	1,279,024,375	989,300,820	43,746,474	103,219,333	142,757,748
Contributions contestées	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	1,287,122,642	989,300,820	43,746,474	103,219,333	150,856,015

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
État des contributions pour 1999
Au 26 de mars 2001

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arrières de Contributions
Afrique du Sud	592,583	592,583	0	0	0
Allemagne	49,845,885	33,784,433	9,969,177	6,092,276	0
Australie	8,158,353	8,158,353	0	0	0
Autriche	4,768,227	4,753,065	15,162	0	0
Azerbaïdjan	647,706	0	0	0	647,706
Bélarus	1,612,377	0	0	0	1,612,377
Belgique	5,553,744	5,445,264	108,480	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	68,000	68,000	0	0	0
Canada	17,102,223	15,062,418	2,039,805	0	0
Chypre	0	0	0	0	0
Danemark	3,955,149	3,955,149	0	0	0
Émirats Arabes Unis	0	0	0	0	0
Espagne	13,023,048	13,023,048	0	0	0
États- Unis	116,499,999	106,458,703	641,296	9,400,000	0
Fédération de Russie	24,530,184	0	0	0	24,530,184
Finlande	3,403,908	2,951,551	348,430	0	103,927
France	35,320,710	2,874,846	5,258,467	20,572,620	6,614,777
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	2,094,711	2,094,711	0	0	0
Hongrie	771,735	771,735	0	0	0
Irlande	1,157,604	1,157,604	0	0	0
Islande	165,372	165,372	0	0	0
Israël	1,474,566	1,286,167	0	0	188,399
Italie	28,650,705	0	0	0	28,650,705
Japon	85,083,909	76,678,150	2,733,500	0	5,672,259
Koweït	0	0	0	0	0
Lettonie	139,131	100,234	0	0	38,897
Liechtenstein	55,125	55,125	0	0	0
Lithuanie	279,421	14,975	0	0	264,446
Luxembourg	385,869	385,869	0	0	0
Malte	0	0	0	0	0
Monaco	55,125	55,125	0	0	0
Norvège	3,086,946	3,086,946	0	0	0
Nouvelle-Zélande	1,322,976	1,322,976	0	0	0
Ouzbékistan	332,255	185,103	0	0	147,152
Panama	0	0	0	0	0
Pays-Bas	8,750,937	8,750,937	0	0	0
Pologne	1,860,435	1,860,435	0	0	0
Portugal	1,515,909	1,477,739	0	0	38,170
République Tchèque	1,332,440	1,332,440	0	0	0
Royaume-Uni	29,298,411	14,649,210	565,000	14,084,201	0
Singapour	0	0	0	0	0
Slovaquie	454,773	454,773	0	0	0
Slovénie	0	0	0	0	0
Suède	6,766,473	6,335,623	430,850	0	0
Suisse	6,670,005	6,636,105	33,900	0	0
Tadjikistan	65,746	5,333	0	0	60,413
Turkmenistan	179,154	0	0	0	179,154
Ukraine	5,555,291	0	0	0	5,555,291
TOTAL	472,587,120	325,990,098	22,144,067	50,149,097	74,303,858

Annexe II

**PROJETS AYANT FAIT L'OBJET DE PROGRÈS ET DONT LE RETRAIT DE LA LISTE DES PROJETS CONNAISSANT DES
RETARDS DANS LA MISE EN OEUVRE EST RECOMMANDÉ**

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report	Category of Delay
France	LEB/REF/23/TAS/21	Implementation of an ODS recovery and recycling network	Some Progress (Continued Monitoring)	Nov-02	D
France	MAU/REF/14/TAS/05	Conversion of CFC-based commercial refrigeration installations in the fishing industry	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-00	C, D
France	MOR/REF/23/TAS/17	Implementation of an ODS recovery and recycling network	Some Progress (Continued Monitoring)	Nov-02	D
IBRD	JOR/SEV/28/INS/51	Renewal of institutional strengthening (phase II)	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-00	Not Applicable
IBRD	MAL/FOA/17/INV/59	Elimination of ODS in the process of EPE/EPS foam sheet at Star Foam Paper Products Sdn. Bhd.	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	Not Applicable
IBRD	THA/FOA/27/INV/111	Conversion from CFC-11 to HCFC-141b technology in the manufacture of rigid polyurethane foam at Siam Steel International PLC	Some Progress (Continued Monitoring)	Mar-01	E
UNDP	ARG/REF/23/INV/60	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of commercial refrigerators and display cabinets at TREVI	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	B
UNDP	CPR/FOA/17/INV/126	Handan No. 7: Eliminate CFCs in the manufacture of XPS/XPE foam sheet/netting	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	B, C
UNDP	CPR/FOA/22/INV/202	Elimination of CFC-12 in the manufacture of EPS foam sheet at Zhejiang Wanpeng Clique Co., Ltd.	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	B, C

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report	Category of Delay
			Monitoring)		
UNDP	CPR/REF/19/INV/167	Elimination of CFC 11 and 12 in the Manufacture of Domestic Freezers at Qingdao Haier General Freezer Company	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	A, B
UNDP	CPR/SOL/19/INV/172	Elimination of the use of TCA in the Baoshi Electronics Corporation Shijianzhuang Manufacturing Operations	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	B
UNDP	IND/FOA/19/INV/71	Phase out of CFCs in the manufacture of rigid PUF insulated thermoware at BHARAT PLASTIC PRODUCTS	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	B
UNDP	VEN/REF/18/INV/43	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of domestic refrigerators at Coresmalt Valencia	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	E
UNDP	VEN/REF/19/INV/49	Elimination of CFC 11 and 12 in the Manufacture of Bottle Coolers, Freezers and Water Coolers at HIELOMATIC C.A.	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	E
UNEP	BAH/REF/26/TRA/06	Customs training	Some Progress (Continued Monitoring)	May-01	D
UNEP	DOM/REF/25/TRA/17	Implementation of the RMP: Train the trainers programme in the refrigeration sector	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-00	D
UNEP	DOM/SEV/17/INS/04	Establishment of the National Commission for the Ozone (Cogo)	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	D
UNEP	ELS/REF/25/TRA/07	Implementation of the RMP: Train the trainers programme in the refrigeration sector	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-00	D
UNEP	GUA/SEV/28/INS/22	Renewal of IS (phase III)	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-02	

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report	Category of Delay
UNEP	MOL/REF/25/TRA/03	Training of technicians	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-01	D
UNEP	MOL/REF/25/TRA/04	Monitoring ODS	Some Progress (Continued Monitoring)	Jan-02	D
UNEP	PER/REF/27/TRA/23	Customs training	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-01	D
UNEP	PHI/SEV/11/TAS/23	Information Exchange Programme	Notice of Possible Cancellation	Completed	D
UNEP	SUD/SEV/28/INS/12	Renewal of IS (phase II)	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-01	D
UNEP	VIE/SEV/28/INS/27	Renewal of IS (phase II)	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-01	
UNEP	ZIM/SEV/28/INS/20	Renewal of IS (phase II)	Some Progress (Continued Monitoring)	Jun-01	
UNIDO	MOR/REF/25/INV/24	Replacement of CFC-12 with HFC-134a for commercial refrigeration at Alom du Nord	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-00	C
UNIDO	MOR/REF/25/INV/24	Replacement of CFC-12 with HFC-134a for commercial refrigeration at Alom du Nord	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	C
UNIDO	MOR/REF/25/INV/25	Replacement of CFC-12 with HFC-134a for commercial refrigeration at Batinox	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-00	C
UNIDO	MOR/REF/25/INV/25	Replacement of CFC-12 with HFC-134a for commercial refrigeration at Batinox	Some Progress	Completed	C

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Planned Date of Completion per 1999 Progress Report	Category of Delay
			(Continued Monitoring)		
UNIDO	THA/FUM/25/DEM/97	Demonstration project - Alternatives to the use of methyl bromide ingrain storage (rice, maize, tapioca, feed grains and pulses)	Some Progress (Continued Monitoring)	Dec-01	C
UNIDO	TUN/ARS/22/INV/21	Phasing out CFCs at Sogepar	Some Progress (Continued Monitoring)	Completed	C
UNIDO	VEN/FOA/25/INV/64	Phasing out CFC -11 with HCFC-141b at TECNOFRIGO in the production of rigid PU panels	Some Progress (Continued Monitoring)	Nov-00	E

Categories of Delay: A – Implementing and/or executing agencies, B – Enterprise, C – Technical Reasons, D – Government, E – External, F – Not Available

Annexe III

**PROJETS AYANT FAIT L'OBJET DE CERTAINS PROGRÈS ET
POUR LESQUELS LE MAINTIEN DE LA SURVEILLANCE EST RECOMMANDÉ**

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Category of Delay
France	IRA/REF/24/INV/34	Conversion to non-CFC facilities of 4 companies producing cars and wagons with MAC umbrella project	Some Progress (Continued Monitoring)	B
IBRD	ARG/REF/23/INV/69	Lobarto San Luis	Some Progress (Continued Monitoring)	C
IBRD	JOR/FOA/15/INV/22	Umbrella project for conversion to CFC-free technology at three flexible polyurethane foam factories at Arab Foam, Jordan Plastics, National Foam	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	ARG/FOA/15/INV/14	CINTER S.R.L. Elimination of CFC use in the manufacture of sandwich polyurethane panels	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	BOL/REF/20/TAS/04	Implementation of a national programme for recovery and recycling of refrigerant	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNDP	CAF/REF/20/TAS/05	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of Refrigerant	Notice of Possible Cancellation	D
UNDP	CPR/SOL/19/INV/169	Elimination of ODS (CFC-113) used in the production line at SHANGHAI SIXTH RADIO FACTORY	Some Progress (Continued Monitoring)	A, D
UNDP	CPR/SOL/19/INV/172	Elimination of the use of TCA in the Baoshi Electronics Corporation Shijianzhuang Manufacturing Operations	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	CPR/SOL/20/INV/186	Elimination of ODS (CFC 113) used in the production line at Shanghai No 8 Radio Factory	Some Progress (Continued Monitoring)	A, C, D
UNDP	CPR/SOL/22/INV/195	Elimination of CFC-113 used in the production line at Shanghai Railway Communication Equipment Factory	Some Progress (Continued Monitoring)	A, C, D
UNDP	GLO/REF/24/TAS/159	Global MAC project: Phase 3	Some Progress (Continued Monitoring)	C
UNDP	IDS/FOA/23/INV/71	Conversion to CFC-free technology in the manufacture of flexible cold cured moulded and integral skin PUF at PT ARCHIGRAMMA	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	MAL/ARS/19/INV/85	Umbrella Aerosol Small and Medium Industries project	Some Progress (Continued Monitoring)	B, E
UNDP	MAL/REF/18/INV/73	Umbrella project for elimination of CFCs 11 and 12 in the manufacture of commercial refrigeration at 4 small enterprises: Lim Yew, Exquisite, Noblelane, FMC	Some Progress (Continued Monitoring)	B, E
UNDP	MEX/FOA/20/INV/49	Umbrella project 1 for conversion to CFC-free technology in the manufacture of polyurethane shoe soles (seven enterprises)	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	PER/REF/15/INV/06	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of domestic refrigerators at Industrias Lenche (INLENSA)	Some Progress (Continued Monitoring)	B
UNDP	PRC/REF/20/TAS/04	Implementation of a National Programme for Recovery and Recycling of	Some Progress (Continued Monitoring)	E

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Category of Delay
		Refrigerant		
UNDP	THA/SEV/09/INS/09	Institutional strengthening of the Ozone Layer Protection Unit: Phase 1	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	BHA/SEV/19/INS/02	Institutional Strengthening	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	DOM/REF/25/TRA/14	Customs training	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	DRC/SEV/17/CPG/01	Country Programme Update	Some Progress (Continued Monitoring)	
UNEP	GAM/SEV/19/TRA/03	Customs training	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	GEO/REF/23/TRA/05	Implementation of the refrigerant management plan: Training of trainers in the refrigeration servicing sector	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	GLO/REF/19/TRA/97	Training modules for national training courses on good practices in refrigeration	Some Progress (Continued Monitoring)	A
UNEP	GUA/REF/21/TRA/13	National train the trainer programme on refrigeration management plan and good practices in refrigeration	Some Progress (Continued Monitoring)	A
UNEP	GUA/REF/27/ TRA/18	Implementation of RMP: Customs Officer Training Programme	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	GUY/REF/23/TRA/06	Implementation of the RMP: Training of trainers for good refrigeration servicing practices	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	MOR/SEV/19/INS/03	Creation of Ozone Unit	Some Progress (Continued Monitoring)	
UNEP	MOZ/SEV/15/INS/03	Institutional strengthening	Some Progress (Continued Monitoring)	Project is now partly reactivated
UNEP	PER/REF/21/TRA/21	Technician training	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	PRC/SEV/17/INS/02	Institutional Strengthening	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	SWA/SEV/15/INS/03	Institutional Strengthening	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNEP	URT/SEV/20/INS/07	Institutional strengthening for the phase out of ODS and the establishment of a NOU	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNIDO	ALG/FOA/23/INV/25	Phasing out CFC-11 at La Mousse du Sud flexible polyurethane foam plant	Notice of Possible Cancellation	B
UNIDO	ALG/FOA/25/INV/27	Phase out of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam through the use of methylene chloride technology at Ets. Matelas Djurdjura	Notice of Possible Cancellation	B
UNIDO	ALG/FOA/27/INV/33	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at Matelas Atlas (Sam Atlas)	Notice of Possible Cancellation	B
UNIDO	ALG/FOA/27/INV/34	Phasing out of CFC-11 by conversion to methylene chloride in the manufacture of flexible polyurethane foam at King's Matelas	Notice of Possible Cancellation	B
UNIDO	CMR/FOA/23/INV/11	Phasing out CFC-11 at Sonopol	Notice of Possible Cancellation	C
UNIDO	GUY/REF/23/INV/05	Phasing out ODS at Guyana Refrigerator Ltd., Guyana (GRL)	Notice of Possible Cancellation	C
UNIDO	MOR/FUM/22/DEM/11	Demonstration project - four alternatives to the use of methyl bromide: steam pasteurisation, non-soil cultivation, solarization and low-dose chemicals in combination with an integrated pesticide management system	Some Progress (Continued Monitoring)	E
UNIDO	PAK/REF/23/INV/17	Phasing out ODS at the freezer factory of Hirra Farooq's (Pvt) Ltd.	Some Progress (Continued Monitoring)	C

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Category of Delay
UNIDO	ROM/SEV/17/INS/04	Creation of an Ozone Secretariat	Some Progress (Continued Monitoring)	D
UNIDO	SUD/REF/19/INV/06	Phasing out of ODS at three small domestic refrigerator factories in Sudan (Coldair Refrigerator Factory, Modern Refrigerator + Metal furniture Co., Sheet Metal Industries Co. Refrigerator Factory)	Some Progress (Continued Monitoring)	C
UNIDO	TUN/FOA/23/INV/23	Phasing out CFC-11 at Sud Inter Mousse Flexible Polyurethane foam plant	Notice of Possible Cancellation	B
UNIDO	TUR/FOA/23/INV/30	Phasing out CFC-11 at Isbir Termoset Plastic San. A.S., Ankara, Turkey	Some Progress (Continued Monitoring)	B

Categories of Delay: A – Implementing and/or executing agencies, B – Enterprise, C – Technical Reasons, D – Government, E – External, F – Not Available

Annexe IV

PROJETS N'AYANT FAIT L'OBJET D'AUCUN PROGRÈS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT PÉRIODIQUE, PAR AGENCE

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Recommended Actions	Category of Delay
IBRD	ARG/REF/19/INV/43	Adzen S.A.C.I.F.	Some Progress (Continued Monitoring)	Send Letter of Possible Cancellation	N/A
IBRD	IND/REF/19/INV/92	Chandra Frig Co. Ltd. - Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment	Some Progress (Continued Monitoring)	Send Letter of Possible Cancellation	B
IBRD	IND/REF/22/INV/123	Elimination of CFCs in the manufacture of commercial refrigeration equipment at Hindustan Refrigeration Industries	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for completion of Sub-grant Agreement	B
UNDP	ARG/FOA/18/INV/33	Elimination of the use of CFC's in the manufacture of sandwich panels and spray foams at Montisol Argentina S.A. and Art Nouveau Puntana, S.A.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for completion	C, D
UNDP	ARG/FOA/20/INV/48	Conversion to non-CFC technology in the manufacture of flexible foam (slabstocks) at Suavestar S.A.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of Technical Issues being resolved by 1 May	B, C, D
UNDP	ARG/FOA/22/INV/57	Elimination of the use of CFCs in the manufacture of sandwich polyurethane panels and spray foams at Calofrig Asilaciones Jacobi S.A.I.C.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May if not completed 1 March	D
UNDP	CPR/SOL/19/INV/171	Elimination of the use of CFC-113 and Methyl Chloroform in the color picture tube cleaning processes at the Shanghai Novel CPT Corp Factory	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for equipment delivery	B, C
UNDP	EGY/FOA/12/INV/28	Conversion to CFC free-technology at El Fateh	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for installation of generator	C
UNDP	EGY/REF/20/INV/59	Elimination of CFCs in the Manufacture of Commercial Refrigeration Equipment at Amiral	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for installation of equipment	B
UNDP	IND/ARS/19/DEM/69	Demonstration Project for Conversion of 5 Small Aerosol Filling Installations to Masnual Filling Equipment using HAP	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for HOP completion	C
UNDP	MOR/FOA/22/INV/08	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Richbond S.A.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May to complete production trials and agree completion date	C
UNDP	MOR/FOA/22/INV/10	Phase out of CFC in the manufacture of flexible foam (slabstock) at Dolidol	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May to complete production trials and agree	C

Agency	Project Number	Project Title	32 nd Meeting Assessment	Recommended Actions	Category of Delay
				completion date	
UNDP	PAN/FOA/22/INV/09	Elimination of CFCs in the manufacture of extruded polystyrene foam sheet at Productos Moldeados America S.R. Ltda. (Plasticos Modernos)	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline 1 May to inform of building location	C, E
UNDP	URT/REF/22/TAS/08	Implementation of a national programme for recovery and recycling of refrigerant	Notice of Possible Cancellation	Deadline 1 May for information on status of legislation	D
UNDP	VEN/REF/17/INV/40	Eliminate CFC-11 and CFC-12 in the manufacture of commercial refrigeration equipment at NUTAL	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline 1 May 2001 for project completion and elimination of CFC units	B
UNEP	BAH/REF/26/TRA/05	Implementation of the RMP: Train the trainers programme in the refrigeration sector	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of June 2001 for Completion of Phase II	D
UNEP	ELS/REF/25/TRA/08	Implementation of the refrigerant management plan: Customs training	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of November 2001 for Completion of Phase I	D
UNEP	GLO/SEV/21/TAS/130	Develop a handbook on the practical use of policy instruments	Some Progress (Continued Monitoring)	Send Letter of Possible Cancellation	D
UNIDO	CMR/FOA/23/INV/10	Phasing out CFC-11 at Scimpos	Notice of Possible Cancellation	Deadline of 1 May 2001 for Report on Mission to Cameroon	B, C
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/20	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Safoam Co.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for Award of Contract	E
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/21	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Urethane Systems Company (USC)	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for Award of Contract	E
UNIDO	IRA/FOA/22/INV/22	Phasing out CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Shizar Co.	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for Award of Contract	E
UNIDO	IRA/FOA/23/INV/29	Phasing out of CFC-11 from flexible slabstock foam manufacturing at Mashhad Foam	Some Progress (Continued Monitoring)	Deadline of 1 May for Award of Contract	E

Categories of Delay: A – Implementing and/or executing agencies, B – Enterprise, C – Technical Reasons, D – Government, E – External, F – Not Available

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 1

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
ALGERIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation for the phase out of ODS use in the flexible foam sub-sector	Germany		\$30,900	\$4,017	\$34,917
<i>Approved on the understanding that the Government of Algeria should update the foam sector ODS consumption data in the country programme and submit, with the project proposal, the revised figures and detailed explanation of the reason for the variation.</i>					
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent sector	Germany		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Algeria			\$60,900	\$7,917	\$68,817
ARGENTINA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid foam sector	UNIDO		\$35,000	\$4,550	\$39,550
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in soil fumigation (tobacco)	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Argentina			\$105,000	\$13,650	\$118,650
BENIN					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project (Phase III)	UNEP		\$33,333	\$4,333	\$37,666
Total for Benin			\$33,333	\$4,333	\$37,666
BOLIVIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in soil fumigation	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the refrigeration commercial sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Bolivia			\$40,000	\$5,200	\$45,200

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
BOSNIA AND HERZEGOVINA					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the commercial/domestic refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Bosnia and Herzegovina			\$30,000	\$3,900	\$33,900
BRAZIL					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation for two projects in the rigid foam sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Project preparation for two projects in the integral skin foam sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Project preparation in the integral skin foam sector	UNDP		\$80,000	\$10,400	\$90,400
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$40,000	\$5,200	\$45,200
Project preparation in the foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the refrigeration commercial sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Project preparation for 6 projects in the commercial/domestic refrigeration sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation for four projects in the solvents (CTC) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Brazil			\$280,000	\$36,400	\$316,400
BURKINA FASO					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project (Phase IV)	UNEP		\$55,700	\$7,241	\$62,941
Total for Burkina Faso			\$55,700	\$7,241	\$62,941
BURUNDI					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the aerosol sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Burundi			\$30,000	\$3,900	\$33,900

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
CHILE					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation for two projects in the methyl bromide sector	IBRD		\$20,000	\$2,600	\$22,600
STERILANTS					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the sterilants sector	UNDP		\$5,000	\$650	\$5,650
Total for Chile			\$25,000	\$3,250	\$28,250
CHINA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation for two umbrella projects in the polystyrene/polyethylene foam sector	UNIDO		\$100,000	\$13,000	\$113,000
PRODUCTION					
CFC closure					
CFC production sector 2001 annual programme	IBRD		\$6,500,000	\$585,000	\$7,085,000
<i>3,630 ODP tonnes of CFCs in the production sector will be phased out. Future technical audits required under the agreement be submitted by the World Bank no later than eight weeks prior to the meeting of the Committee at which approval of funding was sought.</i>					

Approved the release of 50 per cent of the requested total of US \$13 million (and approve the associated support costs for the World Bank) corresponding to the verified reduction from the five total closures; authorized the Secretariat to approve the transfer, intersessionally, of the balance of the funds requested, after receiving from the World Bank information which is fully responsive to the following: (i) the verification report encompassing the implementation of the full 2000 work programme of the China CFC production phase-out project in compliance with the guidelines approved at the 32nd Meeting; (ii) information on the operation and management of the quota system in China. The Committee also noted that the World Bank would further streamline the implementation procedure to better coordinate the annual work programme and the timing of the verification exercise.

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 4

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
SOLVENT					
Multiple solvents					
Report and request for second payment on the implementation of the 2000-2001 annual programme under the China solvent sector plan	UNDP		\$6,955,000	\$695,500	\$7,650,500
<i>Approved on the understanding that: (a) n-propyl bromide produced by China would not be made available for export; (b) an annual production quota would be imposed on n-propyl bromide to meet the requirement for solvent use only; (c) China would control the sale of n-propyl bromide only to enterprises involved in the conversion projects under the China Solvent Sector Plan; (d) the Import and Export Office of China would monitor and ensure that no n-propyl bromide was exported by China; (e) the implementing agency of the China Solvent Sector Plan, UNDP would include in its annual audit plan verification that no n-propyl bromide was exported; and (f) no further financial assistance would be sought from the Multilateral Fund for the final conversion to zero ODP alternatives.</i>					
SEVERAL					
Preparation of project proposal					
Project preparation/technical assistance in the refrigeration sector (thermostat)	Germany		\$5,000	\$650	\$5,650
Total for China			\$13,560,000	\$1,294,150	\$14,854,150
COLOMBIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Colombia			\$15,000	\$1,950	\$16,950
CONGO, DR					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Congo, DR			\$15,000	\$1,950	\$16,950
COSTA RICA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in soil fumigation	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Costa Rica			\$30,000	\$3,900	\$33,900
CROATIA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the tobacco fumigation sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Croatia			\$30,000	\$3,900	\$33,900
CUBA					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the aerosol sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		
			Project \$15,000	Support \$1,950	Total (US\$/kg) \$16,950
DOMINICAN REPUBLIC					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Dominican Republic			\$15,000	\$1,950	\$16,950
ECUADOR					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the methyl bromide sector	IBRD		\$35,000	\$4,550	\$39,550
Total for Ecuador			\$35,000	\$4,550	\$39,550
EGYPT					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the soil fumigation sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Egypt			\$30,000	\$3,900	\$33,900
GEORGIA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the soil fumigation sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Georgia			\$30,000	\$3,900	\$33,900
GHANA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in soil fumigation (curcubits)	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Ghana			\$20,000	\$2,600	\$22,600
HONDURAS					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the soil fumigation sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Honduras			\$30,000	\$3,900	\$33,900
INDIA					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the aerosol sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the integral skin foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950

List of projects and activities approved for funding

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
HALON					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the non-recycling halon sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
PRODUCTION					
CFC closure					
2001 annual work programme - CFC production sector gradual phaseout project			IBRD	\$11,000,000	\$880,000
<p><i>Approved on the understanding that the World Bank would; (i) provide in the 2001 verification report data on the aggregate sales of CFCs and progress on the implementation of ODS Regulations enacted in July 2000; (ii) include in the 2001 verification report a discussion of the adequacy of the methodology used in light of the specific steps included in the approved guidelines; (iii) provide in the 2001 verification report separate data on production, CTC and AHF consumption ratio and quantity for CFC-11 and CFC-12. The Committee also invited the World Bank to report on measures being taken to monitor smuggling of ODS; and noted the statement by the World Bank that UNEP had been subcontracted for the implementation of the technical assistance component of the work programme as well as its financial administration, and was accountable to the World Bank in that regard.</i></p>					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the MAC sector	IBRD		\$40,000	\$5,200	\$45,200
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
PROCESS AGENT					
Preparation of project proposal					
Preparation of a sector plan for the process agent sector	IBRD		\$130,000	\$16,900	\$146,900
<p><i>Approved on the understanding that it represented the total funding for the preparation of the non-pharmaceuticals part of the sector plan, and for project preparation in all sub-sectors, excluding the pharmaceuticals sub-sector.</i></p>					
Project preparation the process agent (pharmaceutical) sector	UNIDO		\$70,000	\$9,100	\$79,100
<p><i>Approved on the understanding that it represented the funding for the pharmaceutical part of the sector plan and for project preparation in the pharmaceuticals sub-sector.</i></p>					
Total for India			\$11,330,000	\$922,900	\$12,252,900
INDONESIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the rigid foam sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 7

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
SEVERAL					
Preparation of project proposal					
Project preparation for three projects in the foam sector and one in the refrigeration sector	IBRD		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total for Indonesia			\$65,000	\$8,450	\$73,450
IRAN					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in soil fumigation	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the solvent (CTC) sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Iran			\$75,000	\$9,750	\$84,750
JORDAN					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration (umbrella project) sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Jordan			\$20,000	\$2,600	\$22,600
KOREA, DPR					
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Preparation for four projects in the solvent (CTC) sector	UNIDO		\$70,000	\$9,100	\$79,100
<i>Project preparation will cover the remaining consumption of CTC as a solvent and as a process agent.</i>					
Total for Korea, DPR			\$70,000	\$9,100	\$79,100
LEBANON					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$12,000	\$1,560	\$13,560
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the fumigants (strawberries) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Project preparation in soil fumigation	UNDP		\$30,000	\$3,900	\$33,900
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of two umbrella projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Lebanon			\$87,000	\$11,310	\$98,310

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 8

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
LIBYA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Total for Libya			\$40,000	\$5,200	\$45,200
MAURITANIA					
REFRIGERATION					
Technical assistance/support					
Development of an RMP	UNEP		\$60,000	\$7,800	\$67,800
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project (Phase II)	UNEP		\$25,900	\$3,367	\$29,267
Total for Mauritania			\$85,900	\$11,167	\$97,067
MEXICO					
HALON					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the recycling halon sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of two projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Total for Mexico			\$65,000	\$8,450	\$73,450
MONGOLIA					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of a refrigerant recycling project	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Mongolia			\$25,000	\$3,250	\$28,250
NIGER					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project (Phase III)	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
Total for Niger			\$50,000	\$6,500	\$56,500
NIGERIA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$10,000	\$1,300	\$11,300

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 9

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
Project preparation in the rigid polyurethane foam sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation for three projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Nigeria			\$90,000	\$11,700	\$101,700
PAKISTAN					
SOLVENT					
Preparation of project proposal					
Project preparation for four projects in the solvent (CTC) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Total for Pakistan			\$30,000	\$3,900	\$33,900
PARAGUAY					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the commercial refrigeration sector	UNDP		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Paraguay			\$20,000	\$2,600	\$22,600
PERU					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the flexible polyurethane foam sector	UNDP		\$5,000	\$650	\$5,650
Total for Peru			\$5,000	\$650	\$5,650
SENEGAL					
REFRIGERATION					
Refrigerant management plan					
Implementation of the RMP: Demonstration project to retrofit Switzerland domestic refrigerators for the use of hydrocarbon refrigerant			\$71,230		\$71,230
Implementation of the RMP: Activities for supporting and monitoring the RMP	UNEP		\$44,500	\$5,785	\$50,285
Implementation of the RMP: Refrigerant recovery and recycling scheme	UNIDO	5.0	\$85,000	\$11,050	\$96,050 17.00
Total for Senegal			\$200,730	\$16,835	\$217,565
SYRIA					
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of institutional strengthening (Phase II)	UNIDO		\$195,000	\$25,350	\$220,350
Total for Syria			\$195,000	\$25,350	\$220,350
THAILAND					
FUMIGANT					
Technical assistance/support					
Preparation of a methyl bromide phaseout strategy <i>The approved funds are to address all future project preparation activities in the methyl bromide sector in Thailand, including those subsequently required under the strategy.</i>	IBRD		\$80,000	\$10,400	\$90,400
Total for Thailand			\$80,000	\$10,400	\$90,400

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 10

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
TUNISIA					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the fumigants (dates) sector	UNIDO		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total for Tunisia			\$25,000	\$3,250	\$28,250
VENEZUELA					
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation for two umbrella projects in the rigid foam \$22,600 sector			UNIDO	\$20,000	\$2,600
Total for Venezuela			\$20,000	\$2,600	\$22,600
VIETNAM					
AEROSOL					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the aerosol sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
FOAM					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the foam sector	UNDP		\$5,000	\$650	\$5,650
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of a refrigerant recycling project	UNDP		\$5,000	\$650	\$5,650
SEVERAL					
Institutional strengthening					
Renewal of the institutional strengthening project (Phase II)	UNEP		\$91,520	\$11,898	\$103,418
Total for Vietnam			\$116,520	\$15,148	\$131,668
YEMEN					
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the recycling refrigeration sector	UNDP		\$15,000	\$1,950	\$16,950
Preparation of two projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
Total for Yemen			\$35,000	\$4,550	\$39,550
YUGOSLAVIA					
HALON					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the halon sector	UNIDO		\$20,000	\$2,600	\$22,600
REFRIGERATION					
Preparation of project proposal					
Preparation of two projects in the commercial refrigeration sector	UNIDO		\$10,000	\$1,300	\$11,300
Total for Yugoslavia			\$30,000	\$3,900	\$33,900

List of projects and activities approved for funding

UNEP/OzL.Pro/ExCom/33/32

Annex V Page 11

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds Approved (US\$)		C.E. Total (US\$/kg)
			Project	Support	
ZIMBABWE					
FUMIGANT					
Preparation of project proposal					
Project preparation in the fumigation storage sector	UNDP		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Project preparation in the fumigants (tobacco) sector	UNIDO		\$30,000	\$3,900	\$33,900
	Total for Zimbabwe		\$55,000	\$7,150	\$62,150
GLOBAL					
SEVERAL					
Technical assistance/support					
Preparation of a booklet on data reporting for methyl bromide	UNEP		\$42,500	\$5,525	\$48,025
<i>Approved on the understanding that any attempt to differentiate quarantine and pre-shipment uses from non-quarantine and pre-shipment uses should be based on decisions already taken by the Parties.</i>					
	Total for Global		\$42,500	\$5,525	\$48,025
	Less advance approved for UNDP at the 32nd ExCom Meeting:		(\$200,000)	(\$26,000)	(\$226,000)
	Less advance approved for UNIDO at the 32nd ExCom Meeting:		(\$139,500)	(\$18,135)	(\$157,635)
	GRAND TOTAL	5.0	\$27,003,083	\$2,482,491	\$29,485,574

Summary

Sector	Tonnes ODP	Funds Approved (US\$)		
		Project	Support	Total
BILATERAL COOPERATION				
Foam		\$30,900	\$4,017	\$34,917
Refrigeration		\$71,230		\$71,230
Solvent		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Several		\$5,000	\$650	\$5,650
TOTAL:		\$137,130	\$8,567	\$145,697
INVESTMENT PROJECT				
Production		\$17,500,000	\$1,465,000	\$18,965,000
Refrigeration	5.0	\$129,500	\$16,835	\$146,335
Solvent		\$6,955,000	\$695,500	\$7,650,500
TOTAL:	5.0	\$24,584,500	\$2,177,335	\$26,761,835
WORK PROGRAMME AMENDMENT				
Aerosol		\$60,000	\$7,800	\$67,800
Foam		\$687,000	\$89,310	\$776,310
Fumigant		\$510,000	\$66,300	\$576,300
Halon		\$45,000	\$5,850	\$50,850
Refrigeration		\$460,000	\$59,800	\$519,800
Solvent		\$150,000	\$19,500	\$169,500
Sterilants		\$5,000	\$650	\$5,650
Several		\$503,953	\$65,514	\$569,467
Process agent		\$200,000	\$26,000	\$226,000
TOTAL:		\$2,620,953	\$340,724	\$2,961,677
Summary by Parties and Implementing Agencies				
Germany		\$65,900	\$8,567	\$74,467
Switzerland		\$71,230		\$71,230
IBRD		\$17,815,000	\$1,505,950	\$19,320,950
UNDP		\$7,812,000	\$806,910	\$8,618,910
UNEP		\$403,453	\$52,449	\$455,902
UNIDO	5.0	\$1,175,000	\$152,750	\$1,327,750
GRAND TOTAL	5.0	\$27,342,583	\$2,526,626	\$29,869,209
Less advance approved for UNDP (32nd Meeting)		(\$200,000)	(\$26,000)	(\$226,000)
Less advance approved for UNIDO (32nd Meeting)		(\$139,500)	(\$18,135)	(\$157,635)

Annexe VI

OPINION DU COMITE EXECUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRESENTEE LORS DE LA 33^E REUNION

Bénin

1. Le Comité exécutif a analysé les données présentées avec le renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour le Bénin et note que la consommation de CFC en 1999 indiquée par le Bénin au Secrétariat de l'ozone est inférieure à sa consommation de référence, et il semble donc que le Bénin pourra se conformer au gel de la consommation des CFC. Le Comité exécutif note aussi que le Bénin a pris des mesures importantes pour éliminer sa consommation de SAO pour la période visée par la deuxième phase de son projet de renforcement institutionnel. Plus particulièrement, le Bénin indique dans sa soumission qu'il a pris plusieurs initiatives, dont la préparation et l'approbation du PGF, la formation de 250 techniciens en réfrigération et l'élaboration de mesures de contrôle particulières des SAO, notamment un système de délivrance de permis et d'interdiction d'importation, qui sont actuellement en attente d'approbation par les autorités compétentes. Ces activités et d'autres sont encourageantes, et le Comité exécutif apprécie les efforts du Bénin visant à réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Bénin mette en place un système de contrôle des importations de substances réglementées et interdise l'importation d'équipement de réfrigération utilisant des CFC et continue d'éliminer les activités faisant partie de son PGF.

Burkina Faso

2. Le Comité exécutif a examiné les renseignements présentés avec le renouvellement du projet de renforcement institutionnel du Burkina Faso. Le Comité exécutif note que la consommation de CFC en 1999 indiquée au Secrétariat de l'ozone est inférieure aux normes de référence pour 1995-1997 en matière de conformité, et que le Burkina Faso semble pouvoir se conformer au gel de la consommation pour les CFC. Dans sa soumission, le Burkina Faso a indiqué avoir entrepris un certain nombre d'initiatives à la troisième étape de son projet de renforcement institutionnel, notamment l'établissement d'un système de délivrance de permis pour le contrôle des importations de SAO, la mise en application de programmes de formation pour les techniciens en réfrigération, ainsi que la récupération et le recyclage des frigorigènes et des projets d'utilisation finale. Le Comité note aussi l'accroissement du degré de sensibilisation du gouvernement, des parties intéressées et du public, y compris l'accueil de la 32^e Réunion du Comité exécutif et de la XII^e Réunion des Parties. Ces activités et d'autres sont encourageantes, et le Comité exécutif apprécie les efforts du Burkina Faso visant à réduire sa consommation de CFC. On note qu'au cours des deux prochaines années, le Burkina Faso entend se concentrer sur l'observation de la nouvelle législation, un programme de formation pour les douaniers, l'établissement de règlements visant à empêcher la consommation future de bromure de méthyle, et l'achèvement et la surveillance de programmes de formation, récupération et recyclage et de projets sectoriels pour les utilisateurs finals, devant être mis en oeuvre pendant cette période. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Burkina Faso continue

de progresser en ce qui a trait aux SAO, et qu'il maintienne et améliore son niveau actuel de réduction de la consommation des CFC.

Mauritanie

3. Le Comité exécutif a examiné les données présentées avec le renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour la Mauritanie. Le Comité exécutif note que la consommation de CFC en 1999 indiquée au Secrétariat de l'ozone est inférieure aux normes de référence pour 1995-1997 en matière de conformité, et que la Mauritanie semble pouvoir se conformer au gel de la consommation pour les CFC. Dans sa soumission, la Mauritanie a indiqué avoir entrepris un certain nombre d'initiatives à la troisième étape de son projet de renforcement institutionnel, notamment l'élaboration de lois, la mise en application de programmes de formation pour les agents de douane et les techniciens en réfrigération, la réfection des équipements de réfrigération dans le secteur des pêches, et la mise en application d'activités de sensibilisation du public. Ces activités et d'autres sont encourageantes, et le Comité exécutif apprécie les efforts de la Mauritanie visant à réduire sa consommation de CFC. Toutefois, le Comité exécutif est préoccupé par le fait que le Bureau de l'ozone n'a pas été opérationnel durant deux ans, qu'un Comité national de l'ozone n'a pas encore été établi, et que le système de collecte des données en matière de SAO n'est pas fiable. Le Comité s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Bureau de l'ozone poursuive la mise en application des activités visant l'élimination des CFC, qu'il établisse un système fiable pour la collecte des données sur le SAO, et qu'il ait établi un système visant à exiger un permis et à restreindre les importations de tous les CFC aux niveaux requis afin de respecter les dispositions du Protocole de Montréal.

Niger

4. Le Comité exécutif a examiné les données présentées avec le renouvellement du projet de renforcement institutionnel pour le Niger. Le Comité exécutif s'inquiète du fait que la consommation de CFC 1999 indiquée par le Niger au Secrétariat de l'ozone soit presque deux fois la consommation de référence et que le Niger pourrait donc avoir de la difficulté à se conformer aux mesures de contrôle du Protocole de Montréal. Malgré cette inquiétude, le Comité exécutif note que le Niger a pris certaines mesures pour régler ce problème. Plus particulièrement, le Niger a entrepris des programmes de formation pour ses agents de douane et ses techniciens en réfrigération, et le projet de récupération et de recyclage faisant partie du PGF. Le Comité exécutif a noté que le Niger a élaboré des lois en matière de SAO qui sont en cours d'évaluation par les autorités compétentes, et qu'il a entrepris une étude des SAO dans les secteurs d'utilisation finale des halons et de la réfrigération. Le Comité s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Niger ait en place un système de permis et de restriction des importations de tous les CFC aux niveaux requis pour assurer la conformité aux dispositions du Protocole de Montréal.

Syrie

5. Le Comité exécutif a pris connaissance de l'information accompagnant la demande de renforcement des institutions présentée pour la Syrie. Le Comité exécutif prend note avec grande satisfaction du fait que la consommation de CFC pour l'année 1999 communiquée au Secrétariat de l'ozone est inférieure à sa valeur de référence de 1995-1997. Dans sa proposition, la Syrie a fait état d'un certain nombre d'initiatives importantes qu'elle a prises au cours de la première phase de ses projets de renforcement des institutions, notamment des activités lui permettant de respecter les échéanciers, et de développer et de mettre en oeuvre plus de 40 projets d'investissement et de démonstration. À ce jour, quatre projets dans le secteur de la réfrigération, quatre dans celui des mousses et huit dans celui des aérosols ont été achevés; un panel national multisectoriel sur l'ozone mis en place depuis 1999 a édicté une loi interdisant l'importation de produits contenant des SAO, la suspension des permis industriels pour les activités utilisant des SAO (depuis janvier 1995), un décret ministériel demandant que toutes les institutions tiennent compte du Protocole de Montréal et de ses modifications lors de la formulation de politiques, la surveillance de toutes les SAO entrant en Syrie par le truchement du service des douanes et les autorisation d'importation. Ces activités sont très encourageantes et le Comité prend note avec appréciation des efforts de la Syrie. Au cours des deux prochaines années, la Syrie s'est fixé comme objectif de réduire sa consommation de SAO de 90 % (CFC, bromure de méthyle et halons), et vise à l'élimination totale d'ici 2005, afin de respecter les échéanciers d'élimination des SAO du Protocole. Le Comité exécutif s'attend à ce que, dans les années qui viennent, la Syrie continue les progrès réalisés, et maintienne et améliore même ses niveaux actuels de réduction des CFC afin de respecter les échéanciers d'élimination des SAO du Protocole de Montréal.

Vietnam

6. Le Comité exécutif a examiné la demande de renouvellement du renforcement institutionnel soumise par le gouvernement du Vietnam et prend note du fait que la consommation de CFC en 1999 indiquée au Secrétariat de l'ozone est inférieure aux normes de référence pour 1995-1997 en matière de conformité. Le Comité exécutif reconnaît que le gouvernement du Vietnam a décidé d'établir les lois nécessaires pour soutenir la stratégie nationale d'élimination des SAO et le plan d'action, en particulier, le décret visant à contrôler la consommation de SAO, les règlements sur l'éco-étiquetage, et le contingentement des permis pour l'importation des halons. Le Vietnam a aussi instauré un mécanisme pour faciliter la collaboration des principaux intervenants dans les secteurs de la réfrigération, des halons, des mousses et du bromure de méthyle qui utilisent encore des SAO. Le Comité exécutif prévoit qu'au cours des deux prochaines années, le Vietnam continuera de s'occuper des questions liées aux SAO et qu'il réduira sa consommation de SAO telle que l'a établi le Protocole de Montréal.

Annexe VII

CONDITIONS PRÉALABLES VISANT LES PROJETS D'ÉLIMINATION FINALE DANS LE SECTEUR DE LA RÉFRIGÉRATION

Conditions préalables visant la préparation de projets d'élimination finale

1. Les conditions préalables seront déterminées en examinant la situation des pays visés à l'article 5 au chapitre de la mise en place des mesures de contrôle prévues par le Protocole de Montréal, par l'analyse des politiques et pratiques visant une utilisation efficace des ressources du Fonds multilatéral et par l'analyse des exigences impératives visant à assurer qu'une proposition ait un fondement solide et que sa réalisation soit pratique et durable. Ces aspects ont été résumés avec précision dans les principes qui sous-tendent des décisions récentes relatives au secteur de la réfrigération. Ils peuvent être exprimés comme des conditions préalables pour la préparation de projets, comme présenté ci-dessous avec les motifs à l'appui :

- a) le pays a reçu une assistance suffisante du Fonds multilatéral pour la conversion de tous les fabricants d'appareils autres que les PME;
 - i) ou le financement n'est pas prioritaire étant donné que des interventions plus simples et d'un meilleur rapport coût-efficacité peuvent être mises en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction. Cette possibilité indique également que le pays ne se lancerait normalement dans une stratégie d'élimination finale dans le secteur de la réfrigération qu'après que la plupart des projets de reconversion industrielle autres que ceux du secteur informel aient reçu du financement et/ou aient été mis en œuvre;
 - ii) en outre, lorsque la consommation dans le secteur de la fabrication est proche de zéro, on peut obtenir plus directement des données fiables au sujet de la consommation dans le secteur de l'entretien étant donné que les activités des petits fabricants ou des entreprises du secteur informel sont principalement orientées vers l'installation et l'entretien et la réparation;
- b) soit qu'aucun autre moyen ne permettrait au pays de respecter ses obligations relatives au contrôle des CFC ou des objectifs nationaux plus ambitieux, soit que le prix comparatif à la consommation des CFC a été élevé pendant au moins 9 mois par rapport aux frigorigènes de substitution, et il est prévu qu'il continue d'augmenter;
 - i) s'il subsiste une importante activité de fabrication à base de CFC, le financement d'une stratégie d'élimination finale ne serait peut-être pas

- prioritaire puisque la consommation peut être réduite en continuant à mettre en œuvre des projets de reconversion industrielle;
- ii) selon les indications actuelles, lorsque le prix des CFC dépassera celui des substances de remplacement il est probable que la reconversion de la plus grande partie de la capacité de fabrication à base de CFC aura été achevée dans la plupart de pays à consommation élevée (sauf dans les très petites entreprises et dans le secteur informel);
- c) il doit y avoir des indications claires à l'effet que les mesures d'appui d'ordre législatif et industriel nécessaires pour assurer la réussite de l'élimination fonctionneront efficacement dans les délais prévus pour la préparation et la mise en œuvre du projet;
- i) il faut parfois prévoir des périodes plus longues pour élaborer et mettre en place les mesures d'appui d'ordre institutionnel. L'échéancier et la préparation des projets d'élimination finale devraient coïncider avec la mise en place de ces mesures;
- d) la modalité pour la préparation d'un projet d'élimination complète devrait être l'élaboration d'une stratégie à long terme dans le secteur de la réfrigération qui sera mise en œuvre dans le cadre d'une mise à jour du programme de pays (directives relatives aux PGF, extrait de la décision 31/48C);
- i) cela revient à dire que le pays doit s'assurer d'avoir une connaissance précise, actualisée et suffisamment approfondie de la structure de son secteur de la réfrigération et de sa consommation.

Lignes directrices relatives aux projets d'élimination

2. Lorsque les données décrites ci-dessus sont recueillies par un pays et par l'agence d'exécution et qu'elles indiquent qu'un pays peut demander l'assistance du Fonds multilatéral pour mettre en œuvre un projet d'élimination, les propositions devraient être conformes à une série de lignes directrices qui pourraient s'inspirer de celles exposées ici :

- a) Les propositions devraient prendre la forme d'une stratégie à long terme dans le secteur de la réfrigération, aux termes de la décision 31/48C (lignes directrices relatives aux PGF des pays à consommation plus élevée), et elles devraient intégrer les principes exposés dans les lignes directrices initiales relatives aux PGF (décision 23/15);
 - i) en d'autres termes, une proposition de projet d'élimination finale dans le secteur de la réfrigération équivaut à une stratégie à long terme pour le secteur de la réfrigération dans un pays à consommation plus élevée, tout

comme un PGF d'un pays à faible consommation équivaut à un projet d'élimination pour ce même pays;

- b) Les propositions devraient être conformes à toutes les règles et politiques pertinentes du Fonds multilatéral découlant des décisions du Comité exécutif;
- c) Les propositions devraient comprendre, entre autres, les éléments suivants :
 - i) des données complètes sur le profil de l'ensemble de la consommation résiduelle de SAO dans le secteur, avec une ventilation par sous-secteurs; ces données seront étayées par les résultats des analyses effectuées soit avant, soit pendant la préparation du projet; cet aspect constituera une condition préalable au dépôt de la proposition;
 - ii) des données complètes sur le profil des entreprises restantes dans le secteur, avec une ventilation par sous-secteurs; ces données seront étayées par les résultats des analyses effectuées avant ou pendant la préparation du projet qui indiqueront, entre autres, les entreprises dont la capacité de production a été installée après le 25 juillet 1995;
 - iii) le soutien institutionnel se traduisant par des politiques ou une législation gouvernementale et des mécanismes d'incitation fiscale ou d'un autre type; un plan d'action avec des échéances et les résultats attendus au chapitre de l'élimination de SAO; la coordination et la gestion par les Bureaux de l'ozone et les intermédiaires financiers; le transfert de technologie réalisé par des associations locales de la branche et/ou par des fournisseurs de composantes et de formules;
 - iv) le choix approprié des technologies et des méthodes innovatrices résultant dans un transfert de technologie; les économies d'échelle réalisées grâce au regroupement géographique ou à la rationalisation dans l'industrie; les mécanismes financiers susceptibles d'offrir de la souplesse en ce qui a trait à l'affectation des ressources approuvées;
 - v) l'engagement du gouvernement d'éliminer les SAO en suivant le plan d'action proposé;
 - vi) un plan de financement relié aux principaux jalons, qui contient des dispositions permettant le déblocage de fonds lorsque des résultats satisfaisants sont obtenus.

- d) La préparation des volets de la proposition et le calcul des coûts différentiels reliés à chaque activité ou sous-secteur devraient être orientés par les politiques pertinentes du Comité exécutif découlant des décisions antérieures, notamment :
- i) les volets relatifs aux utilisateurs finaux du secteur de la réfrigération commerciale seront préparés conformément aux politiques exposés dans la décision 28/44;
 - ii) les volets relatifs au nouveau sous-secteur de l'assemblage, de l'installation et de l'entretien des équipements de réfrigération seront préparés conformément à la décision 31/45;
 - iii) les volets relatifs à la récupération et au recyclage seront préparés conformément à la décision 22/22, Projets de recyclage dans les pays producteurs de CFC, et à la décision 22/23, Projets généraux de récupération et de recyclage;

Annexe VIII**PROJET DE CADRE SUR LES OBJECTIFS, LES PRIORITÉS, LES PROBLÈMES ET
LES MODALITÉS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU FONDS
MULTILATÉRAL PENDANT LA PÉRIODE DE CONTRÔLE**Objectif

La planification stratégique a pour objectif général de fournir au Comité exécutif, aux agences d'exécution et au Fonds multilatéral les fondements nécessaires à l'élaboration de politiques et de lignes directrices conséquentes qui amélioreront l'appui continu aux pays visés à l'Article 5 afin de leur permettre de respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal jusqu'en 2010.

Priorités

Les priorités* financières du Fonds multilatéral auraient pour but d'aider :

- Les pays ayant conclu des accords d'élimination des SAO avec le Comité exécutif pour certains secteurs d'activités (p. ex., production de CFC, solvants, halons, tabac, etc.) afin qu'ils atteignent leurs objectifs de réduction annuels;
- Les pays qui éprouvent de la difficulté à respecter leurs échéances pour le CFC afin qu'ils puissent se conformer dans les meilleurs délais;
- Les pays qui éprouvent de la difficulté à respecter l'échéance de janvier 2002 pour les halons et le bromure de méthyle afin qu'ils respectent cette échéance;
- Les pays à maintenir le rythme de leurs programmes nationaux d'élimination des SAO afin qu'ils puissent respecter l'échéance de réduction de 2005, y compris la réduction de 85 % de tétrachlorure de carbone, ainsi que les échéances de 2007 et suivantes;
- Les pays afin qu'ils puissent respecter l'échéance du TCA en 2003;
- Les pays qui respectent leurs futures obligations à maintenir le rythme établi;
- Les pays qui veulent le faire à procéder à une élimination hâtive et accélérée;
- À réduire l'approvisionnement en SAO en continuant à s'intéresser au secteur de la production;
- À choisir judicieusement les activités d'investissement et ne portant pas sur des investissements selon les besoins du pays pour le respect de ses obligations;
- À renforcer les CNO des gouvernements nationaux selon des conditions et des modalités à être négociées plus tard.

Problèmes

* La liste des priorités n'est pas nécessairement établie en ordre d'importance

Il existe un besoin flagrant d'améliorer la fiabilité et la précision des données sur la consommation et la production des SAO afin de planifier les activités et déterminer le respect.

Le besoin d'éliminer la consommation et la production de halons et de bromure de méthyle devient urgent car l'échéance de ces substances approche à grands pas.

Il est devenu urgent que les pays contributeurs paient leur contribution à temps selon le nouveau système de taux de change fixe afin de permettre le financement des programmes et des projets visant à faciliter le respect des échéances.

Il est urgent que les PME réduisent leur consommation de SAO, et de régler le cas de la consommation de SAO par le sous-groupe des petits et des microconsommateurs.

Il faut trouver des moyens d'utiliser le Fonds multilatéral de façon plus efficace afin de profiter de l'accumulation de fonds avec les agences d'exécution et le Trésorier.

Il est urgent d'examiner la situation entourant les parts fixes des agences d'exécution en tenant compte du fait que des parts variables plutôt que fixes aideraient davantage les pays visés à l'Article 5 à respecter leurs échéances en vertu du Protocole de Montréal.

Modalités

Les programmes axés sur les pays et sur le respect des échéances doivent être respectés pendant la période de contrôle en profitant pleinement du très grand appui et de l'expertise considérable acquise par les agences d'exécution, y compris des réseaux, pendant la période précédant la période de contrôle. Par contre, le rôle du pays doit aller au-delà de l'approbation de la présentation de projets au Comité exécutif, pendant la période de contrôle. Au cours de cette période, le pays doit fixer et élaborer les objectifs, les politiques et les mesures nécessaires afin d'assurer la conformité, et doit inviter les agences à travailler dans un secteur d'activités précis afin de réaliser les plans stratégiques nationaux pour le respect des échéances.

Le plan stratégique national pour le respect des échéances peut comprendre des projets individuels, des plans sectoriels ou les deux. Les Parties doivent être bien informées afin qu'elles puissent choisir leur approche de façon éclairée.

La souplesse supplémentaire que confèrent les plans sectoriels en fait le choix souhaité, à condition que :

- La transition d'une approche projet par projet à une approche sectorielle profite d'un délai et d'un appui financier suffisants afin de préparer soigneusement les stratégies sectorielles;
- Les pays visés à l'Article 5 acceptent que la vérification et la surveillance soient assurées par les experts indépendants.

Dans un cas comme dans l'autre, le financement doit être fondé sur la reconnaissance par le pays de la pertinence de réaliser une réduction cumulative durable et permanente dans les secteurs de la consommation et de la production.

Les rôles et les responsabilités des divers intervenants doivent être réexaminés dans le nouvel environnement afin de s'assurer que les pays visés à l'Article 5 se voient confier la responsabilité de respecter leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal et que les mesures pour « l'obligation de rendre compte » soient en place.

Il faut essayer de trouver des moyens de resserrer l'interaction entre le Comité exécutif et le Comité de mise en œuvre, y compris l'échange d'information, et de mousser la participation des Parties concernées afin de mieux régler toute situation éventuelle de non-respect des obligations en vertu du Protocole de Montréal par un pays visé à l'Article 5.

Le Secrétariat du Fonds devrait compiler l'information et les connaissances de façon systématique, y compris les connaissances et l'expertise accumulées dans la mise en œuvre des plans et des projets sectoriels, en obtenant la collaboration des réseaux régionaux si possible, afin de fournir aux pays visés à l'Article 5 des données qui leur permettront de mettre en commun ces connaissances et cette expertise, et ainsi aider les pays en voie de développement dans la planification et la mise en œuvre efficaces des programmes d'élimination des SAO.

Les capacités des gouvernements des pays visés à l'Article 5 devraient être renforcées afin qu'ils puissent planifier et gérer leurs programmes d'élimination des SAO. Les résultats de l'évaluation du renforcement des institutions devraient entrer en ligne de compte dans de tels cas.

Les pays devraient adopter une réglementation obligatoire afin de réduire leur dépendance envers les SAO.

Des efforts devraient être entrepris afin de sensibiliser davantage le public sur les enjeux entourant les SAO.

On reconnaît que plusieurs points soulevés ci-dessus doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi et d'une élaboration plus poussée, plus particulièrement les mécanismes de mise en œuvre qui doivent être modifiés afin de convenir aux nouvelles stratégies et modalités.

Le plan couvre une période de 10 ans, jusqu'en 2010, même si les contrôles du Protocole de Montréal s'étendent au-delà de cette date. Le plan est un document dynamique qui doit être mis à jour régulièrement, selon les besoins.

- - - -